

AFIN DE PROPULSER LES START-UP

TEBBOUNE LANCE UN CONCOURS NATIONAL

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8044 MARDI 19 NOVEMRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LIBAN

L'agression sioniste se poursuit

Page 6

UN GOUVERNEMENT ÉLARGI L'ÉQUIPE DU SECOND MANDAT



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier à la nomination d'un nouveau gouvernement élargi marqué par l'introduction de ministres délégués pour mieux répondre aux défis économiques, sociaux et diplomatiques du pays. Le gouvernement a été structuré autour de nouveaux postes clés, avec un accent particulier sur la diplomatie, la sécurité, l'économie et l'innovation.
Page 24

CERTIFICATS MÉDICAUX PRÉNUPTIAUX

De nouvelles obligations

Page 2

DNC BOVINE

La vigilance reste de mise

Page 4

PETKOVIC :

«On doit se qualifier à la coupe du monde»

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SOMMET DE L'INNOVATION EN SOINS DE SANTÉ À DOHA

Saïhi plaide pour une approche inclusive

L'expertise algérienne en matière de prévention et de système de santé publique a été mise en lumière par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, à l'occasion de sa participation à la 7e édition du Sommet mondial de l'innovation en soins de santé (WISH 2024), qui s'est déroulée à Doha, au Qatar. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

M. Saïhi, lors de sa participation au sommet, a mis en avant l'importance d'« adopter des politiques sanitaires inclusives », visant à soigner mais aussi à prévenir les maladies « avant qu'elles ne deviennent un fardeau pour les systèmes de santé publiques». Les discussions ont ainsi porté sur l'importance de renforcer les mesures préventives, telles que les bilans de santé réguliers, la sensibilisation des communautés et la promotion de modes de vie sains.

Cette approche a trouvé un écho favorable parmi les autres participants, qui ont salué les efforts déployés par l'Algérie pour développer un système de santé basé sur « l'équité » et « la solidarité ». De plus, la « coopération internationale » et « l'innovation dans les systèmes de santé », notamment en matière de prévention des maladies, ont été au cœur des discussions, offrant une plate-forme pour le partage des meilleures pratiques et des solutions novatrices. Pour le ministre Saïhi, « la coopération internationale et le partage de connaissances entre les nations sont essentiels pour l'amélioration des systèmes de santé à travers le monde », en particulier pour les pays en développement.

Lors de ce sommet, M. Saïhi a eu l'occasion de discuter avec des spécialistes de pays comme l'Inde, le Qatar et la Finlande sur les moyens de renforcer la prévention des maladies cardiovasculaires, un domaine qui demeure une priorité nationale comme dans de nombreux autres pays. En outre, l'Algérie, en raison de son engagement envers la santé publique, a pu partager ses expériences et ses initiatives locales en matière de prévention et de traitement des maladies non transmissibles, un domaine clé dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD).

Il convient de noter qu'organiser sous le thème « La santé d'une perspective humaine : égalité et résilience face aux défis », le WISH 2024 a mis en lumière la nécessité d'une approche globale et inclusive pour faire face aux grands enjeux sanitaires actuels. Ce sommet a ainsi permis d'engager des discussions essentielles sur des problématiques sanitaires majeures qui touchent les pays à travers le monde, en particulier les plus vulnérables.


Abdelhak Saihi.

Organisé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cet événement a abordé différentes thématiques autour de cette problématique, tels que « la santé des minorités et des populations vulnérables », « l'impact des conflits armés sur la santé », « l'innovation et la transformation des systèmes de santé », ainsi que « l'importance de la participation communautaire dans les politiques de santé publique ».

LA PALESTINE SALUE LA SOLIDARITÉ ALGÉRIENNE

En marge de ses travaux au sommet, M. Saïhi a également rencontré son homologue palestinien, le Dr Madjed Abu Ramadan, ministre de la Santé de la Palestine palestinienne. Cette rencontre a été l'occasion pour M. Abu Ramadan d'exprimer sa « profonde gratitude » à l'Algérie pour son « soutien constant » à la Palestine, tant au niveau humanitaire que politique. L'Algérie, fidèle à sa tradition de solidarité avec les peuples opprimés, a pris une « initiative humanitaire de grande envergure » en prenant en charge les blessés palestiniens. Depuis le début du conflit, l'Algérie a accueilli des victimes palestiniennes dans ses établissements de santé, leur fournissant des soins médicaux de qualité, tout en soutenant leurs familles. Le ministre palestinien a salué ce geste humanitaire comme un « modèle de fraternité et de solidarité », rappelant l'importance d'une coopération internationale fondée sur des valeurs de « justice » et « d'humanité ».

Il a assuré que cette action démontre l'engagement ferme et indéfectible du pays en faveur des droits du peuple palestinien. Il a également souligné le rôle clé que joue l'Algérie sur la scène diplomatique internationale pour défendre les droits du peuple palestinien, non seulement à travers des actions concrètes mais aussi par ses prises de position politiques fermes et claires en faveur de la cause palestinienne.

Le ministre palestinien de la Santé a également salué le « leadership de l'Algérie » dans la défense des droits des Palestiniens, tout en exprimant sa reconnaissance pour les efforts continus des autorités algériennes pour promouvoir les valeurs de la « solidarité arabe ». Il a également relevé que l'Algérie, par son soutien humanitaire aux Palestiniens et son leadership diplomatique, continue de jouer un rôle essentiel dans la promotion des valeurs de solidarité et de justice sur la scène internationale. Il convient de noter que le sommet WICH 2024, d'une durée de deux jours, a été organisé par la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, a réuni, au courant de cette semaine, plus de 3 000 participants venus des quatre coins du monde, parmi lesquels des leaders, des chercheurs, des innovateurs et des professionnels de la santé, tous unis par un objectif commun, celui de trouver des solutions novatrices face aux défis sanitaires mondiaux.

Sihem Bounabi

CERTIFICATS MÉDICAUX PRÉNUPTIAUX

De nouvelles obligations pour les futurs mariés

UNE NOUVELLE série d'obligations médicales pour les futurs époux en vue de l'obtention de l'acte de mariage ont été mises en place par décret, publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Les conditions liées à l'obtention du certificat médical prénuptial, document requis pour la célébration du mariage, ont été modifiées par le décret n° 24-366 du 7 novembre 2024, imposant des examens médicaux et biologiques plus détaillés et plus rigoureux. Cette initiative s'inscrit dans un cadre plus large de protection de la santé publique, tout en assurant que les individus qui se marient soient pleinement informés des risques médicaux qui peuvent les concerner.

Jusqu'à présent, le certificat médical prénuptial était une formalité administrative permettant de vérifier l'absence de maladies graves ou contagieuses parmi les futurs conjoints. Toutefois, avec la nouvelle réglementation, le certificat ne pourra désormais être délivré qu'après un examen approfondi, comprenant un interrogatoire minutieux et approfondi.

Le décret impose que chaque futur époux se soumette à un examen médical préalable. Ce dernier doit être effectué par un médecin généraliste, qui délivrera un certificat médical attestant des résultats des analyses et examens réalisés. Les examens médicaux comprennent une série de tests visant à dépister des maladies transmissibles ainsi que des conditions de santé susceptibles d'affecter la vie conjugale et familiale.

Les mesures les plus marquantes de ce décret concernent le dépistage de certaines maladies infectieuses graves. Les couples devront être testés pour la présence du virus de l'hépatite B, de l'hépatite C et du VIH (Sida). Ces tests permettent de détecter ces virus avant qu'ils ne soient transmis à un partenaire ou à un futur enfant. De plus, en cas de diagnostic positif, des traitements antirétroviraux ou antiviraux peuvent être mis en place pour éviter la progression de la maladie et réduire les risques de transmission.

En outre, l'une des exigences les plus importantes du décret est que le certificat médical ne doit pas dater de plus de trois mois au moment de la signature de l'acte de mariage. Cette limite de validité garantit que les informations médicales sont récentes et que les candidats au mariage ont pris connaissance des résultats de leurs examens avant de finaliser leur union.

Le décret recommande également de consulter le carnet de santé des futurs époux pour faire le point sur leur état vaccinal. Les vaccins à vérifier incluent ceux contre des pathologies comme le tétanos, la tuberculose, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole et la coqueluche.

Le notaire ou l'officier de l'état civil, lors de la célébration du mariage, a désormais l'obligation de vérifier que chaque futur époux a bien fourni son certificat médical prénuptial, daté de moins de trois mois. Selon la nouvelle législation, ces derniers ne peuvent procéder à l'enregistrement du mariage tant que les deux parties n'ont pas présenté le certificat médical à jour. Cela fait du certificat médical une condition sine qua non à l'établissement d'un acte de mariage. Mais son rôle ne se limite pas à la simple collecte du document. Selon l'article 7 du nouveau décret, le notaire ou l'officier de l'état civil doit également s'assurer que les futurs conjoints ont pris connaissance des résultats des examens médicaux effectués, et des maladies ou facteurs de risque qu'ils pourraient révéler de manière transparente. Cela permet d'éviter toute situation où un individu pourrait être dans l'ignorance des risques sanitaires de son partenaire, et assure que les deux parties prennent une décision éclairée concernant leur mariage et leur santé future. Cependant, il est important de noter que l'officier d'état civil ou le notaire ne peut pas refuser de procéder à l'enregistrement du mariage pour des raisons médicales, à moins que l'une des parties n'en fasse expressément la demande. En d'autres termes, même si des résultats médicaux peuvent mettre en lumière des risques sanitaires, le mariage peut être célébré si les deux parties sont d'accord et choisissent de continuer leur engagement.

Sihem B.

ANNONCÉ PAR TEBBOUNE LORS DE LA SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT

Un concours national pour propulser les start-up

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, la création d'un concours national pour les meilleures start-up, et ce en marge du lancement de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, qui se déroule du 18 au 24 novembre 2024. Cet événement vise à promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes, à soutenir les start-up et à créer un écosystème favorable à l'innovation à l'échelle nationale.

Dans sa lettre lue par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine Oualid, le président de la République a annoncé sa décision de lancer un concours national pour les meilleures start-up, « exprimant ainsi notre célébration des réalisations des jeunes dans la nouvelle Algérie, qui accueille vos ambitions ».

Le chef de l'Etat a affirmé qu'en vue de répondre aux nouveaux défis économiques, « il est impératif de relever et de gagner le pari de la transition vers une économie de la connaissance, en offrant un cadre réglementaire et juridique garantissant un environnement stimulant et stable », et cela, a-t-il poursuivi, « a donné naissance, après une courte expérience, à plus de 2 000 entreprises portant le label de start-up, parmi 8 000 start-up enregistrées ».

Le Président a également mis en avant les efforts de l'Algérie pour promouvoir l'entrepreneuriat et soutenir les start-up, dans l'optique de transformer les idées en entreprises prospères et de faire de l'Algérie un leader africain dans le domaine de l'innovation. De plus, il a souligné l'importance de la collaboration internationale et de la formation pour atteindre ces objectifs.

A ce propos, plus d'un million de participants à l'échelle nationale sont attendus, parmi lesquels des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants et des bénéficiaires des programmes de soutien de l›Etat dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Dans ce contexte, un ensemble d'objectifs fondamentaux a été défini pour l'événement, notamment le renforcement de la culture entrepreneuriale et de la créativité chez les jeunes, ainsi que la création d'un environnement favorable aux start-up et aux petites entreprises. L'événement vise à créer des espaces d'échange de connaissances, où les entrepreneurs peuvent partager des idées et des expériences, contribuant ainsi à la formation d'un réseau national solide leur permettant de relever les défis et de réussir leurs projets.



Les start-up à l'honneur.

En outre, l'événement se concentre sur le développement des compétences entrepreneuriales chez les jeunes et les étudiants en offrant des opportunités de formation, les aidant ainsi à acquérir les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets réussis. La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat vise également à mettre en lumière les histoires de réussite inspirantes en Algérie, afin de créer des modèles à suivre pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale à l'avenir.

Il convient de noter que cet événement est organisé par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le réseau mondial de l'entrepreneuriat.

Rim Boukhari

CRÉATION DE START-UP

L'USTHB accompagne ses étudiants

LA SEMAINE de l'entrepreneuriat a été lancée hier à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), à Alger. Cet événement vise à accompagner les étudiants en fin de cursus, porteurs d'idées innovantes, désireux de créer leur propre micro-entreprise ou start-up. À cette occasion, sept conventions ont été signées entre l'université et des entreprises membres du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Il s'agit du groupe pharmaceutique Biopharm, le groupe Faderco, l'association Djazpora, le groupe Holcim, la société nationale de sidérurgie, le groupe Saidal, le syndicat des plastiques. Ces conventions visent à renforcer les liens entre l'étudiant et le monde de travail, a affirmé le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, lors du lancement de la semaine de l'entrepreneuriat.

Selon le recteur, cette semaine permettra aux étudiants de présenter leurs projets, tout en leur offrant un cadre propice pour débattre, assister à des conférences et participer à des journées portes ouvertes. « Cet événement est une opportunité pour inciter les étudiants à l'entrepreneuriat. Dans le cadre de la nouvelle vision de l'enseignement supérieur, l'étudiant n'est plus uniquement un demandeur d'emploi, mais peut également devenir un créateur d'entreprises et d'emplois », a-t-il affirmé.

Pour M. Akretche, la présence de représentants d'entreprises économiques, membres du Crea pour la signature de conventions ou la relance de partenariat est l'occasion de faire profiter les étudiants de l'expérience des entrepreneurs et éventuellement inciter certaines entreprises à prendre en charge des projets qui seront présentés au sein de notre université, à l'occasion de la semaine de l'entrepreneuriat. Il a également souligné que la présence de représentants d'entreprises membres du CREA faciliterait la transmission d'expériences et pourrait inciter certaines entreprises à soutenir des projets prometteurs présentés lors de cette semaine.

Le recteur a insisté sur le rôle des start-up proposant des idées innovantes et des micro-entreprises dans l'enrichissement de l'économie nationale. « Aujourd'hui, l'université n'est plus un institut qui livre uniquement des diplômes, mais elle offre aussi des possibilités d'accompagnement en encourageant l'étudiant à l'entrepreneuriat pour qu'il soit lui-même un créateur d'emplois, pas seulement un chercheur d'emploi », a-t-il souligné.

La diaspora parmi les sortants de l'USTHB sera également au rendez-vous. Ces derniers, souligne le recteur, sont de chefs d'entreprises, qui interagissent toujours avec l'université, assurant que de cette manière, ils réaffirment les liens avec leur université.

Le président du conseil du renouveau économique algérien (Crea), M. Kamel Moula a souligné l'importance de la semaine de l'entreprenariat. Un événement, dit-il, qui regroupe les chefs d'entreprises avec les étudiants pour pouvoir les accompagner, ajoutant que l'Algérie a aujourd'hui un objectif de créer 20 000 entreprises, dont 10 000 sont en voie de création. « On voudrait voir aussi dans ces entreprises des étudiants qui ont un projet mature et voir comment les accompagner, car l'État a mis aujourd'hui toute une infrastructure pour les accompagner », a-t-il ajouté.

Il a relevé parfois même lorsque l'étudiant et porteur de projet, il a besoin de l'expérience, c'est pour cela qu'on préfère le brancher avec les entreprises qui ont une expérience avérée.

Cette manifestation se déroule au niveau du «Start-up'S Hall» de l'USTHB et consiste en une série d'ateliers et de conférences animés par des conseillers, de jeunes entrepreneurs à la «Succes Story» et des représentants de divers organismes impliqués dans le processus de création des micro-entreprises.

Il convient de noter que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est célébrée en Algérie, à l'instar du reste du monde, à travers toutes les universités et facultés du pays et s'adresse spécifiquement aux étudiants en fin de cursus universitaire. La semaine sera clôturée mardi prochain, en présence du président de la République.

Lynda Louifi

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT À MÉDÉA

L'université Yahia-Farès en tête

LE COUP d'envoi de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat a été donné par le wali, Djillali Doumi, dans la grande salle de conférences du pôle universitaire de Médéa. Il était accompagné du P/APW, des autorités locales, du recteur et des enseignants encadrant l'activité d'innovation et d'entrepreneuriat.

L'événement a été marqué par une intervention du recteur de l'université Yahia-Farès, Djaâfar Baarouri, qui a souligné l'apport de l'université en matière d'entrepreneuriat et le saut qualitatif enregistré dans ce domaine, en obtenant 11 médailles spéciales pour l'incubateur d'entreprises, pour les start-up et concernant les projets innovants.

En sus de l'entrée en exploitation de plusieurs start-up et des projets qui ont reçu leurs labels, il y a plus de 40 espaces créés au sein du complexe, où sont abrités les start-up pour recevoir les étudiants et leur permettre de développer leur créativité et leurs idées, et de concrétiser leurs projets sur le terrain, a indiqué le recteur.

Pour sa part, le wali a affirmé que « l›Etat a accordé une grande attention à la relance de l'économie en cherchant à développer les domaines d'innovation et en encourageant la création de start-up qui constituent un enjeu important dans la liste des priorités nationales fixées dans le cadre de l'ambitieux programme du président de la République ».

Dans l'optique du programme du Président, a-t-il, il a mis l'accent sur les moyens conduisant à accélérer le développement économique, en mobilisant toutes les capacités nécessaires à l'organisation de l'aide aux porteurs de projets et leur accompagnement à toutes les étapes de leur réalisation car le programme a été accompagné par la création d'écoles spécialisées, la création de spécialisations similaires dans la formation professionnelle et universitaire ainsi que l'établissement de ponts de communication entre les institutions de formation et de recherche, d'une part, et le monde de l'entrepreneuriat, d'autre part.

« Il faut accompagner et incuber des projets innovants en créant des pôles technologiques, en lançant la plate-forme dédiée à la recherche, au développement et à l'innovation ouverte, et en allouant des espaces pour la localisation des start-up, notamment au sein des universités, ainsi qu'en créant des mécanismes de financement spéciaux et en accordant de nombreuses facilités pour encourager ce type d'initiative ».

Chargé du développement des start-up, le Dr Omar Haroun, a présenté un prototype de projet réussi initié par un jeune diplômé de l'Université de Médéa et a fait un exposé au wali sur le fonctionnement de l'incubateur de l'Université de Médéa ainsi que sur les domaines de recherche des jeunes propriétaires de start-up.

Nabil B.

PROJET DE LOI À LA GESTION DES DÉCHETS

Vision ambitieuse pour construire une économie verte

LA MINISTRE de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, hier à Alger, que le nouveau projet de loi relatif à la gestion des déchets n'était pas qu'une simple loi, mais il renferme une vision ambitieuse visant à construire une économie verte et à doter les prochaines générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement, citant les principaux amendements et mesures contenus dans le nouveau texte.
La ministre est intervenue lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi N 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. A cette occasion, Mme Dahleb a indiqué que les amendements proposés dans le cadre de ce projet de loi «mettront notre pays sur la bonne voie, celle d'une gestion intégrée et complète des déchets et encourageront le secteur privé à investir dans ce domaine pour créer des emplois», soulignant que «ce projet n'est pas qu'une simple loi, mais il renferme une vision ambitieuse visant à construire une économie verte et à doter les prochaines générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement».
Les amendements proposés, a expliqué la ministre, interviennent après «l'observation d'outils juridiques non-adaptés pour parvenir à une économie circulaire», rappelant que le nouveau projet de loi sur la gestion des déchets vient modifier la loi de 2001 (en vigueur depuis 23 ans), afin «d'être en phase avec les évolutions survenues durant deux décennies». Le projet de loi comprend de nombreux amendements, selon la ministre, à l'instar de l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion intégrée des déchets, la mise en place d'un système de numérisation pour la gestion des déchets, ainsi que l'introduction de nouveaux concepts tirés de ceux usités et consacrés par les Nations unies, en vue d'intégrer les principes fondamentaux de l'économie circulaire des déchets, a-t-elle poursuivi.
Il renferme aussi les outils de planification englobant l'élaboration d'un plan national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes et un autre plan de wilaya incluant les déchets spéciaux et dangereux. A ce titre, les principes fondamentaux de l'économie circulaire ont été introduits dans ce projet de loi, notamment «le principe de responsabilité élargie du producteur», considéré comme étant l'un des principes de l'économie circulaire, a indiqué la ministre, ajoutant que «chaque producteur ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou d'œuvrer à assurer une valorisation des déchets».
Le projet de loi prévoit, en outre, une conception écologique concernant l'introduction systématique des aspects environnementaux, à partir de la conception et du développement des produits en vue d'en réduire les effets environnementaux négatifs durant leur période de vie et le passage de «la description de déchet» à «celle de substance ou de produit» après sa valorisation.

M. B.

SALON DES PRODUITS LOCAUX À BÉJAÏA

Une vitrine pour les exportateurs vers l'Afrique

Un salon dédié à la commercialisation et à la promotion des produits algériens, destinés à l'exportation, est organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la Soummam, à l'ex-Souk El Fellah, à Ihadadden.

Cette manifestation, qui se déroulera du 15 au 21 novembre, a réuni plus de 25 opérateurs économiques et prestataires de services, dont au moins 15 exportateurs de produits nationaux vers les pays africains. En exposant leurs produits, les fabricants locaux visent à renforcer leur présence sur le marché international, en profitant des échanges avec les organismes spécialisés présents à l'événement.
Pour les organisateurs, «cette rencontre annuelle est un espace de dialogue et d'échanges entre les promoteurs locaux et les institutions spécialisées dans le domaine, qu'il s'agisse des Douanes, des fournisseurs, des prestataires de services, des incubateurs de start-ups, ou des organismes dédiés à l'exportation, tels que l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) et la Compagnie algérienne d'assurances et de garantie des exportations (Cagex), ainsi que le Conseil du renouveau économique algérien (Crea)».
L'objectif est également de faire le point sur les moyens de renforcer les capacités locales et nationales en matière d'exportation, notamment vers les



Placer le produit local sur le marché international.

pays africains. Parallèlement à ce salon, une journée d'étude a été animée à l'hôtel Chréa par des experts, dont des représentants du secteur du commerce, de l'université, des douanes, du CREA, et de l'Algex. Ils ont abordé les instruments adoptés par l'État pour encourager les exportations vers le marché africain, dont le potentiel est très important. Un expert a, d'ailleurs, souligné que le taux d'exportation des produits algériens vers ce marché ne dépasse pas 15%. Le thème de cette journée d'étude était «Potentiel et leviers pour stimuler les exportations vers les pays africains». Cette session avait pour but d'expliquer aux opérateurs intéressés les nouvelles dispositions légales régissant les exportations, ainsi que les aides accordées par la loi des finances 2024 (loi n° 23-22 du 24 décembre 2023). Ces aides et soutiens publics ont pour objectif de favoriser les exportations et d'encourager les acteurs économiques à multiplier leurs démarches commerciales à l'international.
Parmi les producteurs ayant pris part à cet événement, figurent les filiales du groupe Cevital (huile, eau minérale, sucre, soda, entre autres), l'entreprise Ifri avec ses produits phares (eau minérale, jus, soda), Sonaric spécialisée dans la fabrication de chauffe-bains et chauffages, Dylyma Négoce, fabricant de biscuits, SARL VMS, fabricant de motocyclettes, Laiterie Soummam, SARL Stym, EURL Arkodra, ETS Benmouhoub (fabricant de chaudières), SARL Beep (producteur d'eau minérale Ayris), Soummam Pâtes, STAR (producteur de soda et de jus), SARL Lynx (producteur de chaussettes), LOB (fabricant de savon en pâte), Rayhan (producteur de vinaigre), entre autres. On note également la présence de la Compagnie d'assurances CAAT, du Port de Béjaïa, de l'université de Béjaïa, de l'Algex, de la Cagex, ainsi que du Crea, parmi les participants et partenaires de l'événement.
En parallèle à ce salon, la journée d'hier a marqué le coup d'envoi de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, qui se déroule du 18 au 24 novembre, à la bibliothèque Tahar Amirouche de la ville.

N. Bensalem

SONELGAZ

Plus de 66 000 exploitations agricoles raccordées

LE GROUPE Sonelgaz a procédé, jusqu'à début novembre, au raccordement de plus de 66 000 exploitations agricoles et 41 zones industrielles au réseau électrique à l'échelle nationale, a fait savoir, hier, le porte-parole du Groupe, Khalil Hodna.
Le responsable a précisé que «plus de 66 000 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique jusqu'à début novembre», affirmant que plusieurs autres exploitations sont en cours de travaux et de mise en service.
Dans ce cadre, M. Hodna a fait savoir, lors de son intervention à la Radio nationale, que la cadence actuelle des opérations de raccordement permettra à Sonelgaz d'atteindre l'objectif tracé pour l'année 2024, soit le raccordement de 69 000 exploitations, soulignant que les opérations de raccordement sont réalisées sans paiement préalable par les bénéficiaires.
Outre l'appui au secteur agricole, il a ajouté que le groupe public a procédé au raccordement de 41 zones industrielles au réseau électrique, 36 zones, sur 50 programmées, au réseau de gaz naturel, affirmant que l'opération reflétait l'orientation de l'Etat pour la promotion de l'investissement.
Dans le cadre de la transition énergétique, la société a lancé des projets ambitieux de production d'énergie propre d'une capacité globale de 15 000 mégawatts (à l'horizon 2035), dont les stations Gara Djebilet dans la wilaya de Tindouf, avec une capacité de production de 3 500 mégawatts, qui devraient entrer en service en 2025, a fait savoir le responsable.
Sonelgaz s'attelle également à développer l'industrie locale et à renforcer les capacités d'exportation à travers son bras industriel représenté par la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG). Le groupe fabrique des compteurs électroniques et intelligents, a-t-il précisé, faisant état de la généralisation de l'utilisation des compteurs intelligents permettant de contrôler la consommation d'énergie à distance, à tous les investisseurs industriels. Pour ce qui est de l'exportation, l'entreprise est parvenue à exporter plusieurs produits, dont les aubes de turbine, les stations de recharge pour véhicules électriques ainsi que les turbines industrielles, ce qui a permis d'augmenter les revenus et d'accroître la présence des produits algériens sur les marchés étrangers. Concernant l'installation gratuite de détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers pour réduire les accidents d'asphyxie, en application des instructions du président de la République, il a fait savoir que «Sonelgaz a installé, à ce jour, 9 millions de détecteurs sur un total de 22 millions d'appareils programmés, précisant que l'opération concerne également les foyers non raccordés au gaz».
L'opération d'installation des détecteurs dans les Hauts Plateaux (21 wilayas) sera achevée à la fin de 2024 et se poursuivra dans les wilayas côtières et du Sud, selon le même responsable, qui a précisé que le nombre de clients de la société est réparti entre 8 millions pour le gaz et 11 millions pour l'électricité.
Soulignant l'importance accordée par la Sonelgaz à la production de ces détecteurs, il a affirmé que cette orientation renforçait la capacité du Groupe à satisfaire la demande locale et à aller vers l'exportation, sachant qu'»il existe des projets de contrats commerciaux avec plusieurs pays pour l'exportation du produit». Il a relevé, à ce propos, que la capacité de production actuelle est de 25 000 détecteurs/jour, ajoutant que la qualité est garantie par le laboratoire inauguré l'été dernier à Alger, en attendant l'ouverture de deux autres, à Sétif et à Oran.
Quant au recouvrement des créances, le responsable a précisé que le montant des dettes de Sonelgaz auprès de ses clients «est très élevé», soulignant que la société évite de recourir à la coupure de l'approvisionnement, qui reste l'ultime procédure pour recouvrer ses redevances. **Hamid B.**

PLUS DE 45 COMMUNES TOUCHÉES À TIZI OUZOU

La DNC en recul, la vigilance reste de mise

La situation concernant la dermatose nodulaire bovine (DNC) à Tizi Ouzou est sur le point d'être anéantie, grâce aux mesures draconiennes de protection animale mises en place par les autorités publiques. Depuis l'apparition du virus transmetteur de la maladie au début de l'été, ces mesures ont été appliquées sans relâche.



La situation sous contrôle.

Parmi les actions entreprises, on compte des opérations de démoustication des étables et de leurs alentours, la mise en quarantaine des bovins touchés et des campagnes de vaccination ciblées, tant à l'échelle locale (péri-focale) qu'à grande échelle (massive).

Selon les dernières données enregistrées la semaine dernière, 46 communes de la wilaya ont été touchées par la DNC, avec 2 181 cas confirmés et 1003 bovins morts. La wilaya de Tizi Ouzou compte environ 66 000 têtes bovines, selon l'inspection vétérinaire de la région.

Le Dr Norddine Yata, responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya, a précisé au Jeune Indépendant que dans le cadre de l'opération vaccinale péri-focale (autour des étables), lancée entre mi-août et septembre 2024, 15 000 doses de vaccin ont été administrées au cheptel ovin. Par ailleurs, la vaccination massive a bénéficié de 22 000 doses. Depuis le 13 octobre dernier, une cinquantaine de vétérinaires, dont une trentaine de privés, participent à cette campagne de vaccination. À ce jour, 5000 têtes bovines ont déjà été vaccinées, et l'opération devrait se terminer dans environ un mois, voire moins, a précisé la même source.

Il a aussi tenu à rappeler que la DNC bovine est sur le point d'être anéantie dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le Dr Norddine Yata a cependant suggéré le maintien de la vigilance.

Le Dr Yata a souligné que la DNC bovine est désormais sur le point d'être éradiquée dans la wilaya de Tizi Ouzou, tout en insistant sur la nécessité de maintenir la vigilance.

Il a également recommandé une coopération renforcée entre les éleveurs, les autorités locales (APC), les vétérinaires et les services responsables du contrôle du mouvement des animaux. L'une des priorités, selon le Dr Yata, reste le contrôle des bovins venant d'autres wilayas, notamment du sud du pays, et la stricte interdiction du déplacement de zébus vers le Nord.

«Il est formellement interdit de faire déplacer le zébu du sud vers le nord du pays», a-t-il conseillé.

Il a exprimé son regret que certains individus enfreignent cette interdiction dans le but de profiter de la viande de zébu, moins chère que celle du bœuf ordinaire. Le zébu, plus résistant, est susceptible de transmettre le virus de la DNC, d'où l'importance de respecter cette règle, a-t-il fait savoir.

En outre, le Dr Yata a plaidé pour une meilleure réglementation des marchés à bestiaux et pour un contrôle plus rigoureux du déplacement des animaux. Il a suggéré l'identification systématique des animaux et de leurs propriétaires, ainsi que la mise en place de puces électroniques, une mesure qui pourrait être assurée gratuitement par les services de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA).

Le responsable vétérinaire a également appelé à encourager les éleveurs à souscrire à des assurances pour protéger leurs élevages contre les pertes financières en cas d'épidémie ou de catastrophe.

Concernant les autres catégories animales, la wilaya de Tizi Ouzou compte environ 70 000 têtes d'ovins et de caprins (40 000 ovins et 30 000 caprins), qui, pour l'instant, ne sont pas touchées par la DNC ou d'autres maladies, comme la fièvre aphteuse. Toutefois, une épidémie de zoonose a été détectée durant l'Aïd, dans les communes de Sidi Namaâne, Frikat et Draâ El Mizan, mais elle a été rapidement maîtrisée.

Toutefois, la maladie a été vite traitée. Notons enfin que la zoonose est une maladie qui peut être dangereuse pour l'homme puisqu'elle peut lui être transmise par l'animal porteur d'où la vigilance à observer, surtout de la part des éleveurs. Par ailleurs, un fait regrettable commence à devenir une habitude à Tizi Ouzou. La zoonose, qui peut être transmise de l'animal à l'homme, reste une source de préoccupation, et la vigilance est de mise, en particulier de la part des éleveurs.

Un autre problème persistant à Tizi Ouzou est l'invasion des routes par des éleveurs et maquignons indélicats, qui installent illégalement leurs marchés de bestiaux sur le grand axe routier, notamment dans la localité les Chabane.

Depuis trois vendredis consécutifs, des troupeaux destinés à la vente occupent cet espace public, perturbant la circulation automobile.

Ce procédé illégal semble se dérouler en toute impunité, sans réaction adéquate des autorités publiques, malgré l'interdiction claire de telles pratiques.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

INSPECTION DES PROJETS EN COURS

Le nouveau wali de Médéa sur le terrain

POUR sa première sortie d'inspection des projets en cours de réalisation, le nouveau wali de Médéa, Djillali Doumi, a décidé de commencer son périple par la visite des communes de la daïra de Chahbounia, situées dans la bande steppique du territoire de la wilaya.

Le cortège officiel s'est ébranlé tôt depuis le siège de la wilaya en direction de la région de destination, afin de permettre au nouveau wali de s'imprégner de la situation de développement des zones éloignées du chef-lieu et, ce faisant, de se rendre compte de l'état d'avancement des opérations d'investissement inscrites en faveur des communes de Chahbounia, Bouaiche et Boughezoul.

C'est une tournée marathon à travers laquelle le premier responsable de la wilaya a consacré sa visite pour constater de visu les travaux de réalisation de certains projets relatifs au désenclavement des zones d'ombre de la commune de Bouaiche, notamment la réhabilitation du chemin communal Sidi Youcef reliant le CW84 à l'école Ouhiba Amar sur 5,5 km dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 17%. Par la même occasion, le wali a inspecté les travaux d'achèvement



de deux pistes rurales et visité deux écoles qui ont fait l'objet de travaux de réfection.

La deuxième halte du cortège officiel a eu lieu dans la commune de Chahbounia où le wali a donné le coup d'envoi de la mise en service d'un forage ayant un débit de 10 l/s, en attendant la mise en exploitation d'un autre forage prévue pour la fin de l'année en cours en vue du renforcement de l'AEP des agglomérations chefs-lieux des trois communes de la daïra. La délégation officielle a visité l'unité d'hémodialyse de Chahbounia qui a reçu des travaux d'extension et son équipement par l'apport de 18 appareils qui ont permis de soulager les patients souffrant d'insuffisance rénale des aléas du transport pour se rendre à l'hôpital de Ksar El Boukhari.

Après avoir pris note de la situation du programme de réalisation de logements retenu au titre des exercices 2023 et 2024, le wali a visité le chantier de construction d'un centre de proximité de stockage des céréales à Chahbounia où il a insisté sur le respect du délai contractuel du projet.

La dernière halte du wali a eu lieu dans la commune de Boughezoul où il a visité les projets d'équipement en réalisation, tels que la construction d'un groupe scolaire de catégorie 6, d'un lycée, et a visité la station d'épuration des eaux usées et le nouveau siège de l'organisme de gestion de la ville nouvelle.

La visite s'est achevée par une rencontre avec les représentants du mouvement associatif, de la société civile et des notables de la daïra de Chahbounia, en présence des directeurs de l'Exécutif, une rencontre qui a permis un échange sur les préoccupations de la population quant aux problèmes de développement et les solutions préconisées pour leur prise en charge dans le cadre de la nomenclature des projets d'investissements publics.

Nabil B.

ENTRE ASSASSINATS ET BOMBARDEMENTS AVEUGLES

L'agression criminelle sioniste se poursuit contre le Liban

L'ennemi sioniste semble enfermé dans un cycle autodestructeur, répétant inlassablement les mêmes erreurs. Les assassinats ciblés de responsables de la résistance, loin d'ébranler la capacité du mouvement à faire front, s'inscrivent plutôt dans une spirale tragique, à l'image de l'exécution brutale de Mohammad Afif, responsable des communications du Hezbollah. Cette nouvelle agression survient au milieu de bombardements incessants ravageant les civils au Liban. Malgré la destruction massive des infrastructures, notamment dans le sud du pays, l'armée d'occupation israélienne n'a pas réussi, depuis près de cinquante jours, à infliger la moindre défaite aux combattants de la résistance libanaise sur le terrain.

Un bombardement israélien à Beyrouth a coûté, avant-hier soir, la vie à Mohammad Afif, selon un communiqué du parti libanais. Ce dernier, figure emblématique du Hezbollah, a été tué dans un bombardement aérien alors qu'il se trouvait dans un bâtiment du parti Baath syrien, situé dans le quartier de Ras el-Nabaa. Le ministère libanais de la Santé a rapporté un bilan préliminaire d'un mort et de trois blessés lors de cette agression.

Depuis le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a intensifié ses bombardements aériens au Liban, prétendant cibler les infrastructures du mouvement de résistance. Ces bombardements, qui ne ciblent que des infrastructures civils et des quartiers résidentiels, ont déjà coûté la vie à plusieurs hauts responsables du Hezbollah, dont le Secrétaire général du mouvement Hassan Nasrallah, assassiné le 27 septembre dans un bombardement inouï sur la banlieue sud de Beyrouth où quatre-vingt tonnes d'explosifs ont été largués sur des bâtiments résidentiels.

Mohammad Afif, qui a joué un rôle essentiel dans la gestion des relations du Hezbollah avec les médias, tant locaux qu'internationaux, était connu pour ses liens étroits avec les journalistes. Sa position en faisait une figure centrale de l'appareil médiatique du Hezbollah. Après l'assassinat de Nasrallah, Afif avait animé plusieurs conférences de presse dans le sud de la capitale libanaise. Au fil des semaines, d'autres hauts responsables du Hezbollah, comme Hachem Safieddine, considéré comme un potentiel successeur de Nasrallah, ont également été assassinés dans des bombardements israéliens.

La mort de Mohammad Afif a suscité des réactions parmi les alliés du Hezbollah. L'Iran a condamné cet assassinat, le qualifiant de « nouvelle indication de la nature inhumaine du régime sioniste». Les factions palestiniennes et les Houthis yéménites ont également exprimé leur indignation.

Dans un communiqué, le Hezbollah a annoncé la perte d'un « grand leader médiatique » et a souligné le courage d›Afif avec ses derniers mots : « Les bombardements ne nous ont pas fait peur, alors comment les menaces pourraient-elles nous effrayer ? »

Le chef de la diplomatie iranienne a également réagi, affirmant que ce bombardement était une preuve supplémentaire de la brutalité israélienne. Esmaeil Baqaei, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a salué l'engagement d›Afif à faire connaître la vérité sur le sort des peuples libanais et palestinien jusqu'à son dernier souffle.

Les factions palestiniennes, à l'instar du Hamas, ont condamné l'assassinat d›Afif, le qualifiant de « voix forte et provocatrice de la résistance ». Le Jihad islamique et d'autres mouvements ont présenté leurs condoléances au Hezbollah. Le ministre de l'Information du gouvernement de Sanaa a également exprimé sa sympathie.

Par ailleurs, il est à noter que Le Premier ministre par intérim libanais Najib Mikati a annoncé que le nombre de martyrs parmi l'armée de son pays est passé à 36 depuis le début de l'agression sioniste en octobre 2023.



M. Mikati a déclaré dimanche soir dans un communiqué: «Après que deux nouveaux martyrs ont été enregistrés dimanche au sein de l'armée libanaise suite au ciblage direct par l'ennemi (sioniste) de son centre dans la ville de Mari-Hasbaya, le nombre de martyrs de l'armée depuis le début de l'agression (sioniste) est passé à 36».

Plus tôt dimanche, l'armée libanaise a annoncé, dans un communiqué, le martyre de deux soldats dans ses rangs et la blessure de deux autres à la suite d'une frappe aérienne (sioniste) qui a visé son centre dans la ville d'al-Mari dans le district de Hasbaya dans le sud du Liban.

Par ailleurs, M. Mikati a souligné «la nécessité de permettre à l'armée d'accomplir ses tâches et d'étendre l'autorité de l'Etat sur tout le territoire libanais, conformément à la résolution 1701 de l'ONU», qui avait mis fin à l'agression sioniste contre le Liban en 2006.

Il a, en outre, souligné que «le gouvernement, qui ne ménage aucun effort pour soutenir l'armée et renforcer ses capacités, continue de travailler avec tous les amis du Liban, pour mettre en œuvre la résolution 1701 et étendre l'autorité de l'armée sur tout le territoire libanais».

L'agression sioniste contre le Liban a fait au total 3.452 martyrs et 14.664 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, en plus d'environ 1 400 000 personnes déplacées, selon les données officielles libanaises.

M.M.

GÉNOCIDE EN COURS À GAZA

La défense civile devient cible prioritaire d'Israël

LA DÉFENSE civile palestinienne a révélé hier l'ampleur tragique de l'agression génocidaire sioniste qui frappe la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023. Un bilan alarmant fait état de 85 de ses membres tombés en martyrs, ainsi que de 301 blessés, tandis que 20 autres ont été arrêtés par les forces de l'occupation. Ce tableau sombre illustre non seulement la brutalité de cette agression, mais également le mépris flagrant des lois internationales par l'entité sioniste, qui bénéficie d'un soutien total, militaire et politique, américain.

Dans un communiqué accablant, la Défense civile a précisé que 17 de ses centres et sièges avaient été détruits, dont 14 complètement anéantis et trois partiellement endommagés. La destruction ne s'arrête pas là : 56 véhicules ont également été réduits à néant ou gravement endommagés. Les équipes de secours, qui devraient être protégées par la Convention de Genève et le droit humanitaire, ont été directement visées à six reprises, et leurs opérations ont été entravées par 17 attaques alors qu'elles s'efforçaient d'apporter assistance et secours aux victimes. Le coût de cette destruction est estimé à plus d'un million de dollars, représentant une perte tragique pour une infrastructure déjà mise à mal par des années de conflit.

Le 23 octobre, l'armée d'occupation a frappé un nouveau coup, mettant hors service le système de Défense civile dans le gouvernorat du nord de Gaza, rendant les équipes incapables d'opérer efficacement et les contraignant à se déplacer vers des régions déjà saturées de souffrances.

Hier, la violence s'est intensifiée avec des bombardements sur la ville de Beit Lahia, dans le nord de Gaza. Au moins deux Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés, tandis que des maisons ont été réduites en décombres, laissant encore de nombreuses personnes portées disparues. Ces attaques s'inscrivent dans une campagne militaire qui, depuis le 7 octobre, a causé la mort de 43 846 Palestiniens, dont une majorité de femmes et d'enfants, et blessé plus de 103.740 individus. Des milliers d'autres restent coincés sous les décombres, victimes silencieuses d'une agression qui semble ne connaître aucune limite. Au cours des dernières 24 heures, l'armée sioniste a perpétré quatre massacres supplémentaires dans la bande de Gaza, faisant 76 martyrs et 158 blessés. Les autorités de santé palestiniennes rapportent que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres, tandis que les forces d'occupation entravent délibérément l'accès des ambulances et des équipes de secours, exacerbant ainsi la catastrophe humanitaire qui s'installe.

Depuis le début de cette offensive sauvage, les destructions massives d'infrastructures et la perte tragique de vies humaines témoignent d'une crise humanitaire sans précédent. Les agissements de l'entité sioniste, soutenus par une complicité manifeste des États-Unis, enfreignent toutes les conventions internationales, révélant une indifférence choquante à l'égard de la vie humaine et des droits fondamentaux des Palestiniens.

Face à cette cruauté, le monde doit se lever pour dénoncer ces violations flagrantes des droits de l'homme et exiger la fin des hostilités. La situation à Gaza n'est pas seulement un conflit régional, mais un appel urgent à la justice et à la dignité humaine, un rappel que la paix ne peut être construite sur les ruines de l'oppression.

M.M.

LES USA AUTORISENT KIEV À FRAPPER LA RUSSIE AVEC DES ES MISSILES À LONGUE PORTÉE

«Biden continue à jeter de l'huile sur le feu», fustige Peskov

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a réagi hier aux informations parues dans la presse américaine quant à un feu vert de Joe Biden aux frappes ukrainiennes dans la profondeur du territoire russe en utilisant des de missiles ATACMS. Si cela se confirmait, il s'agirait d'une «situation qualitativement nouvelle du point de vue de l'implication des États-Unis dans ce conflit».



«Si une telle décision était réellement formulée et communiquée au régime de Kiev, alors, bien sûr, il s'agirait d'un nouveau cycle de tensions et d'une situation qualitativement nouvelle en termes d'implication des États-Unis dans ce conflit», a déclaré le porte-parole du Kremlin.

«Pour l'instant, nous ne pouvions nous fier qu'aux publications occidentales», a-t-il souligné. L'administration américaine, tout comme Joe Biden, a jusqu'à présent refusé de commenter les informations du New York Times.

L'autorisation de mener ces frappes en profondeur du sol russe est une demande récurrente de Kiev à laquelle Joe Biden avait jusqu'à présent refusé de donner suite. Un tel feu vert constituerait ainsi un revirement dans la politique de Biden qui doit quitter la Maison Blanche dans deux mois.

«Il est évident que l'administration sortante à Washington a l'intention de prendre des mesures pour continuer à jeter de l'huile sur le feu et à provoquer davantage de tensions autour de ce conflit», a par ailleurs déclaré Peskov, répondant à une question de l'agence TASS.

Au cours des derniers mois, la Russie a averti à plusieurs reprises qu'une telle autorisation serait considérée comme une «implication directe» des pays de l'OTAN dans le conflit en Ukraine, dans la mesure où mener à bien des frappes avec un tel armement nécessite des moyens dont Kiev ne dispose pas. Une ligne «formulée très clairement et sans ambiguïté», a rappelé Dmitri Peskov.

Il convient de rappeler que le président russe Vladimir Poutine avait averti, le 12 septembre dernier, que des tirs des forces ukrainiennes dans la profondeur du territoire russe signifieraient l'implication directe de l'Occident dans le conflit, tout en soulignant que cela en changerait la nature. Dans un tel cas de figure, la Russie répondrait avec des mesures «appropriées», avait promis le président russe.

«L'armée ukrainienne n'est pas en mesure d'effectuer des frappes avec des systèmes modernes de haute précision à longue portée de fabrication occidentale sur le territoire de la Russie», avait déclaré M. Poutine, commentant la discussion parmi les alliés occidentaux de Kiev, notamment la Grande-Bretagne et les États-Unis, concernant «l'autorisation» donnée à l'Ukraine de frapper l'intérieur du territoire russe avec des armes à longue portée.

Pour le président russe, une telle escalade n'est possible que grâce à des renseignements satellites dont l'Ukraine ne dispose pas, c'est-à-dire des satellites des pays européens et des États-Unis, ce qui impliquerait l'OTAN.

«Seuls les militaires des pays de l'OTAN peuvent mettre en œuvre les plans de vol pour ces systèmes de missiles. Les militaires ukrainiens ne sont pas en mesure de le faire», a précisé Vladimir Poutine.

«CELA SIGNIFIERA QUE LES PAYS DE L'OTAN SONT EN GUERRE CONTRE LA RUSSIE»

Pour lui, il ne s'agit pas de permettre ou d'interdire à Kiev de frapper l'intérieur du territoire russe, déjà touché par des drones «et d'autres moyens». Il s'agit là d'armes de longue portée et de fabrication occidentale, ce qui est une «tout une autre histoire». «Bien entendu, cela changera considérablement l'essence et la nature même du conflit.

Cela signifiera que les pays de l'OTAN, les États-Unis et les pays européens, sont en guerre contre la Russie», avait mis en garde le chef du Kremlin, rappelant que la Russie prendrait des «décisions appropriées» en fonction des menaces pesant sur le pays, compte tenu de la «nouvelle nature de ce conflit».

R.I.

LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL

«Large victoire» annoncée du parti au pouvoir

LE PARTI au pouvoir au Sénégal a remporté avant-hier «une large victoire» aux législatives, a indiqué le porte-parole du gouvernement. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, en septembre, par le président Bassirou Diomaye Faye, 165 sièges de député étaient en jeu.

«Je rends hommage au peuple sénégalais pour la large victoire qu'il a donnée à Pastef», le parti du président et du Premier ministre, a déclaré le porte-parole du gouvernement Amadou Moustapha Ndieck Sarré sur la chaîne TFM, en précisant être en possession de «90 à 95% des résultats».

«Les tendances lourdes montrent que Pastef aura une majorité qualifiée», a-t-il dit.

Des projections fiables de la nouvelle Assemblée pourraient être disponibles d'ici à lundi matin grâce aux médias. Aucun incident significatif n'a été rapporté. La coalition Takku Wallu Sénégal de l'ancien président Macky Sall a cependant dénoncé dans un communiqué une «fraude massive organisée par le Pastef».

Différents acteurs ont fait état d'une participation moindre que celle de la présidentielle de mars (61,3%). Aux législatives de 2022, 46,6% des inscrits avaient voté.

Environ 7,3 millions d'électeurs étaient donc appelés dimanche à élire 165 députés qui siégeront pour cinq ans. Avec 41 listes en lice, pour les 165 sièges à pourvoir, ce scrutin, qui fait suite à la dissolution de l'Assemblée nationale en septembre par le président Bassirou Diomaye Faye, s'annonçait comme un tournant crucial pour l'équilibre politique du pays.

Le président, élu en mars dernier, et son Premier ministre, Ousmane Sonko, ont besoin d'une majorité qualifiée des trois cinquièmes à l'Assemblée afin de pouvoir faire adopter leur programme et mettre en œuvre leurs réformes.

Ces élections représentent également le premier test électoral pour le parti au pouvoir, le Pastef (Parti des Sénégalais pour le travail, l'éthique et la fraternité), après sept mois à la tête du pays. Face au Pastef, l'opposition se montre optimiste quant à ses chances de conserver sa majorité.

L'ancien président Macky Sall, malgré son annonce de retrait de la politique il y a sept mois, est revenu dans la course et se présente à la tête de sa coalition, «Takku Wallu». Résidant actuellement au Maroc, il a mené sa campagne à distance, en espérant rallier les Sénégalais à sa cause.

Tout comme l'ancien maire de Dakar, Barthélémy Dias, l'ex-dauphin de Macky Sall, Amadou Ba, avait présenté une liste parallèle. Ces deux coalitions sont, respectivement, «Sam Sa Kaddu» et «Jamm ak Njarin».

Les deux semaines de campagne électorale ont été marquées par des tensions croissantes entre le camp présidentiel et celui de l'opposition. Le 11 novembre, à Saint-Louis, dans le nord du pays, des affrontements ont opposé des partisans du Pastef à des hommes de la sécurité d'un convoi de l'opposition, faisant plusieurs blessés.

Le Premier ministre Ousmane Sonko, qui avait imputé ces violences à des partisans de Barthélémy Dias, avait appelé sur Facebook à ce «que chaque patriote qu'ils ont agressé et blessé soit proportionnellement vengé». «Nous exercerons notre droit légitime à la riposte», avait-il notamment déclaré.

R.I.

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA D'EL-MENIAÂ

Nouveaux projets retenus

PLUSIEURS nouveaux projets de développement, tous secteurs confondus, ont été retenus pour la commune de Hassi-Lafhal, dans la wilaya d'El-Meniaâ, susceptibles d'impulser le développement local dans cette collectivité, ont fait savoir, lundi, les services de la wilaya.
Ces projets, qui ont été lancés par les autorités de la wilaya dans cette commune située à 155 kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya, dans le cadre des festivités marquant le 70ème anniversaire de la glorieuse révolution de libération nationale, s'inscrivent au titre du programme de développement de la wilaya visant l'amélioration du cadre de vie de la population, selon la même source.
Il s'agit entre autres de la pose de la première pierre de deux projets dans le secteur de l'éducation, à savoir une école primaire et une autre de l'enseignement moyen (CEM) avec une cantine d'une capacité de 200 repas /jour.
La même collectivité a bénéficié aussi d'un projet de réalisation d'une salle omnisports, en sus de la réalisation d'un forage d'alimentation en eau potable, a ajouté la même source.
Au cours de cette visite de terrain, le wali d'El Meniaâ, Mokhtar Benmalek, a inspecté également le projet de réalisation d'un bureau de poste, ainsi que le chantier de construction de classes d'extensions, et les travaux d'extension d'une cantine scolaire au niveau l'école primaire, Chahid Djabrit Ali.
Lors de l'inspection de ces projets de développement, le wali a souligné la nécessité de respecter les normes requises, et les délais fixés dans le cahier des charges.

R.R

SECTEUR DE LA SANTÉ À CONSTANTINE

Plus de 145 nouveaux agents paramédicaux recrutés

LE SECTEUR de la Santé s'est renforcé dans la wilaya de Constantine par le recrutement de 150 nouveaux agents paramédicaux, qui ont rejoint leurs postes dans différents établissements de santé publique, a annoncé, hier, la Direction de la santé et de la population (DSP).Ce nombre d'agents paramédicaux a permis cette année de couvrir le déficit enregistré en la matière dans la wilaya et d'atténuer la pression exercée sur les structures sanitaires, a indiqué le chargé de communication et d'information de la DSP, Amir Aidoune.
Il s'agit, entre autres, de 60 infirmiers ayant été répartis, sur les services de santé publique, de 49 sages-femmes, et 25 spécialistes manipulateurs des équipements médicaux, a souligné la même source.
Les nouveaux agents paramédicaux recrutés ont reçu une formation d'au moins 4 ans, à l'Institut National de Formation Supérieure Paramédicale de Constantine, a précisé, M. Aidoune, qui a rappelé que plus de 400 agents paramédicaux, avaient été recrutés dans la même wilaya entre 2022 et 2023.

R.R.

ORAN

Vers la réalisation du projet de dédoublement de la RN 4

Des travaux de dédoublement de la route nationale (RN) 4, dans son tronçon reliant les communes de Oued Tlélat et Tafraoui, dans la wuilaya d'Oran, seront lancés dans le cadre du soutien à l'investissement industriel dans la région. C'est ce qu'a annoncé le wali Saïd Sayoud.



A ce propos, le premier responsable de l'exécutif local a indiqué, a déclaré à la presse, que les études relatives au projet sont achevées, signalant que le cahier des charges de ce projet a été élaboré et soumis au ministère des Travaux publics pour approbation, en vue du lancement des travaux en 2025.
Le wali a mis en relief l'importance de ce projet, qui contribuera à soutenir et à encourager l'investissement dans les wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent.
Le dédoublement de cette voie de communication facilitera, en effet, la circulation vers la zone industrielle de Tafraoui, qui abrite d'importantes unités industrielles, ainsi que vers la zone industrielle de Tamazoura (wilaya d'Ain Témouchent), a-t-il fait observer. Par ailleurs, les habitants de la commune de Tafraoui bénéficieront, dès le début de l'année prochaine, d'un projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable (AEP).
Le projet, dont les travaux sont, actuellement, en cours, porte sur le transfert d'eau dessalée à partir de la station d'Oued Tlélat relevant du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), a-t-on signalé. Le wali d'Oran a également annoncé la livraison prochaine de plusieurs projets à l'échelle de la wilaya, dont une station de dessalement à Cap Blanc, un quota de 1.800 logements dans la localité de Sidi El Bachir (commune de Bir El Djir), ainsi que la rénovation du siège de la mairie d'Oran, entre autres.
Il a, en outre, évoqué le lancement prochain d'importants projets, notamment ceux d'un musée dédié à l'Emir Abdelkader sur les hauteurs du mont Murdjadjo et d'aménagement du lac de Dhayet Morsli en perspective de la réalisation d'un village scientifique.

R. R.

AMÉLIORATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À MÉDÉA

Lancement prochain d'une étude pour optimiser l'exploitation des eaux

UNE ÉTUDE technique appelée à optimiser l'exploitation des ressources en eau du champ captant de Khetala, au sud de Médéa, sera lancée prochainement dans le cadre du plan de renforcement de l'alimentation en eaux potable (AEP) au profit des trois communes de la daira de Chahbounia, a indiqué, hier,le wali Djilali Doumi, à l'issu de sa visite dans cette daira. « Dans le souci de mobiliser les ressources hydriques souterraines de la commune de Chahbounia et parvenir à sécuriser l'alimentation en eau potable des deux autres communes de la daira, à savoir Bouaiche et Boughezoul, une étude technique sera menée bientôt afin d'évaluer le potentiel hydrique existant de ce champ captant », a fait savoir le wali. L'étude sera menée par la direction locale des ressources hydriques, avec le concours de l'agence nationale des ressources hydriques (ANRH), a-t-il dit. Neuf forages ont été réalisés depuis 2022 dans le champ captant de Khetala, qui alimentent les foyers sis aux chefs-lieux des communes de Chahbounia, Bouaiche et Boughezoul, selon les explications fournies sur place par le directeur des ressources en eau (DRE), Nassereddine Bechani. L'exploitation de deux des neuf forages réalisés a été « momentanément interrompue en raison de la présence de sel dans l'eau, phénomène assez répandu dans les nappes phréatiques situées dans cette région steppique et qui implique le recours à certaines techniques innovantes de traitement pour rendre l'eau potable, a-t-il dit. Dans ce contexte, le wali Djilali Doumi a suggéré d'examiner la faisabilité de la réalisation d'une station de déminéralisation de ce champ captant pour traiter le problème de salinité et pouvoir exploiter, à nouveau, les deux forages fermés provisoirement.

R. R.

LE SILA 2024 RAVIVE LA PASSION DU LIVRE

Plus de 4,3 millions de visiteurs en 10 jours

La 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) organisée du 6 au 16 novembre, au Palais des Expositions des Pins maritimes (Safex), a accueilli «plus de 4 millions de visiteurs», a indiqué, dimanche, le Commissaire du Salon, Mohammed Iguerb.



La 27e édition du SILA a enregistré «un chiffre record» de «4 millions 300 mille visiteurs, avec un pic (863 000 visiteurs), vendredi 15 novembre, a souligné M. Iguerb, relevant que cette manifestation a étémarquée par une affluence sans précédent de lecteurs dès le premier jour du Salon où les différents stands, les salles de conférences et les séances-dédicaces ont accueilli un public passionné de lecture venu des quatre coins du pays». Il a ajouté que cette édition, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a été placée sous le slogan «Lire pour triompher», rappelant qu'elle «a coïncidé avec la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre».
Il a souligné que des conférences et des rencontres importantes ont été organisées dans ce cadre, avec la participation de personnalités éminentes venues de différents pays arabes et étrangers pour partager leurs témoignages autour des ouvrages et écrits sur l'histoire de la Révolution algérienne.
Le commissaire a aussi souligné que ce salon qui pris fin samedi, après dix jours d'activités, a été marqué, au dernier jour, par la remise du Prix «Mon premier livre» dans sa première édition, et l'annonce du Prix «Meilleur stand», attribué à l'Etat du Qatar.Cet événement a également été rehaussé par la présence de différentes personnalités, dont Mme Mouloudji et une délégation officielle du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), de l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie et une pléiade d'écrivains et d'intellectuels algériens, a-t-il poursuivi.
Par ailleurs, «l'espace Palestine», «l'espace Afrique» et les grandes salles de conférences ont connu «une affluence notable, avec un programme culturel et littéraire riche et complet (...) en consacrant des conférences et des rencontres à la Révolution du 1er novembre 1954, la cause palestinienne, la question sahraouie, et un programme spécial à l'invité d'honneur, l'Etat du Qatar et à l'Afrique».

R. C.

PRODUITE DANS LE CADRE DU 70ÈME ANNIVERSAIRE DU 1er NOVEMBRE

La pièce « La Saguia... Les grands ne meurent jamais » présentée au TNA

DANS le cadre des commémorations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne (1954-2024), la ministre de la Culture et des Arts, Dr Soraya Mouloudji, a assisté ce samedi à la première représentation de la pièce théâtrale « La Saguia... Les grands ne meurent jamais ». L'événement s'est déroulé au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi, devant une salle comble, la salle Mustapha Kateb, et en présence de plusieurs artistes et de figures du théâtre algérien. Produite par le Théâtre régional de Souk Ahras, cette pièce révolutionnaire, écrite par Mazen Ferhat Elias et mise en scène par Soumia Bounab, met en lumière les sacrifices et la lutte héroïque du peuple algérien contre le colonialisme français. Elle s'inscrit dans une série d'œuvres théâtrales majeures produites par le Théâtre national algérien et plusieurs théâtres régionaux. La pièce, incarnée par une distribution talentueuse, rend hommage aux grandes figures de la résistance algérienne, tout en transportant le public au cœur des événements qui ont marqué la lutte pour la liberté. A noter que dans le cadre des festivités liées à cet anniversaire historique, le ministère de la Culture et des Arts a prévu des représentations de nouvelles productions théâtrales jusqu'à la fin de l'année. Ces œuvres, diffusées à travers les différents théâtres régionaux et le Théâtre national, mettent en avant la résilience et le courage du peuple algérien face aux massacres perpétrés par l'armée coloniale, rappelant les valeurs qui ont animé la Révolution de Novembre 1954. **A.B.**

JOURNÉES NATIONALES DES JEUX DE MAGIE À MILA

Une première édition haute en couleur

MILA a accueilli du 13 au 16 novembre, les premières journées nationales des jeux de magie, une initiative inédite organisée par la coopérative des jeux de magie et des arts du spectacle de la wilaya. Soutenue par le ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec la wilaya, la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et l'association des fêtes de Mila, cette manifestation a rassemblé quinze magiciens venus de douze wilayas dont Skikda, Souk Ahras, Boumerdès, Khenchela, Oum El-Bouaghi, Blida, Ain Defla, Ouargla et Alger.
Cette édition a été honorée par la présence d'Ismail Ibrir, conseiller de la ministre de la Culture, témoignant de l'importance accordée à cet événement. Selon Imed Cheriar, président de la coopérative et connu sous le nom de scène Amou Imed, la compétition a permis aux participants de rivaliser pour décrocher des prix prestigieux.
Les trois meilleurs magiciens ont été récompensés : le vainqueur a reçu la Yamama d'Or avec un chèque de 100.000 dinars, tandis que les détenteurs des Yamama d'Argent et de Bronze ont empoché respectivement 70.000 et 50.000 dinars.
Deux figures emblématiques des arts du spectacle ont également été mises à l'honneur : le magicien Amou Haddad, originaire de Boumerdès, et Amar Azieze, ancien directeur de la maison de la culture Moubarek El Mili de Mila.
Outre le concours, la manifestation a proposé des activités enrichissantes, dont un atelier sur les arts dramatiques animé par le Dr Ismail Ibrir, à l'hôtel Tapis Rouge de Mila, en faveur des participants.
L'évènement a été clôturé par la remise de prix aux gagnants et aux participants. Le jury, composé de Mounir Boumerdès, directeur du théâtre régional de Batna, Sara Ferradji, spécialiste en scénographie à l'université de Sétif, et Ghanou Djabbara, artiste magicien, a salué le talent et la créativité des participants, promettant un bel avenir pour cet art en Algérie.

A.B.

LE 16e FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON BÉDOUINE ET DE LA POÉSIE POPULAIRE

Tissemsilt célèbre le « parfum de la q'cida »

LA 16E ÉDITION du Festival national culturel de la chanson bédouine et de la poésie populaire, qui s'est ouverte mercredi se poursuit à la Maison de la culture «Mouloud Kacim Naït Belkacem» de Tissemsilt, avec la participation de poètes et d'interprètes de ce style musical, venus de 37 wilayas.
Lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique de quatre jours, organisée sous le thème «Parfum de la q'cida dans la nouvelle Algérie», Ismail Yibrir, conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, a souligné que cet événement est une des manifestations culturelles les plus importantes qu'abrite la capitale de l'Ouarsenis, Tissemsilt, en raison de la richesse culturelle et de la diversité qu'il représente, offrant également un espace d'échange pour les jeunes talents.
La cérémonie d'ouverture a été animée par des troupes folkloriques locales et marquée par des récitations poétiques.
Le poète Mohamed Mellahi, natif de la région de l'Ouarsenis a présenté un poème louant la générosité et l'hospitalité de ses habitants, ainsi que leur héroïsme pendant la glorieuse Révolution de libération.
L'artiste cheikh Miloud, surnommé «El Vialari», a interprété une chanson bédouine dédiée au drapeau algérien, relayé par des poètes qui ont récité des poèmes, notamment révolutionnaires.
Organisé par la direction de la Culture et des Arts en collaboration avec le commissariat de cette manifestation, ce festival constitue une occasion pour valoriser les styles de musique et de chants bédouins de différentes régions du pays, tout en mettant en lumière de jeunes talents dans ce genre musical traditionnel. Des conférences sur le patrimoine culturel immatériel y sont programmées, de même que des expositions mettant en exergue les traditions et le patrimoine de la région, telles que les habits traditionnels pour hommes et une exposition de selles.

R. C.

CAN-2025 (GR.E- 6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-LIBÉRIA (5-1)

Les «Verts» déroulent et concluent en beauté

Euphorique, l'équipe algérienne de football, a clôturé les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en battant avec autorité le Libéria 5-1 (mi-temps : 2-1), dimanche soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 6e et dernière journée (Gr.E).



Après une première alerte sur la cage libérienne mal conclue par Gouiri (5e), les visiteurs ont réussi à trouver la faille, à la surprise générale, une minute plus tard, grâce à Sampson Dweh (6e), qui a catapulté le cuir au fond des filets d'un puissant tir en pleine surface.Quelques minutes plus tard, les Libériens se sont créés une nouvelle occasion (15e) sur le côté gauche algérien, au moment où l'équipe algérienne tardait à entrer dans le match.Les joueurs du sélectionneur national Vladimir Petkovic ont haussé le rythme, ce qui leur a permis d'égaliser. Après un coup franc botté intelligemment par le capitaine Mahrez, ce dernier sert Gouiri qui trouve de son côté Mandi, au deuxième poteau, qui permet à l'Algérie de remettre les pendules à l'heure (20e).Le sociétaire de Lille OSC (France) a célébré, de la plus belle des manières, sa 103 sélections avec les «Verts», et devient le joueur le plus capé de l'histoire de l'équipe nationale, devant l'attaquant Islam Slimani (102 sélections).Une égalisation qui a permis aux Algériens de se libérer, et de se ruer vers l'attaque pour prendre l'avantage. Ce qui arriva, puisque la sélection algérienne parvenait à marquer le deuxième but avant la pause.Après un pressing de Kendouci, ce dernier sert sur le côté gauche Gouiri, dont le centre trouve la tête de Mahrez (29e). Le joueur d'Al-Ahli Djeddah (Arabie saoudite) renoue avec les filets 10 mois plus tard. Son dernier but remontait en effet, au 9 janvier dernier, à l'occasion du match amical disputé face au Burundi (4-0), au stade de Kégué à Lomé (Togo).

L'ATTAQUE FAIT PARLER LA POUDRE

Après la pause citron, le «Club Algérie» est revenu avec des intentions plus offensives, dans l'objectif de prendre le large, face à une équipe du Liberia, déjà éliminée avant cette ultime journée.Après quelques tentatives, le buteur d'Al-Shamal SC (Div.1/ Qatar) Bounedjah, embusqué dans la surface, a réussi à tromper la vigilance du portier des «Lone Stars» Abdulai Koulibaly (64e), profitant d'une balle rebondit sur le poteau, suite à tir de Gouiri.La suite de la rencontre a été nettement à l'avantage des «Verts», qui sont parvenus à planter un quatrième but par Gouiri (74e), après un centre du rentrant Amoura. Ce dernier s'est transformé en buteur pour clôturer le festival offensif dans le temps additionnel (90e+5).Lors de cette campagne qualificative, l'Algérie a inscrit 16 buts et a encaissé 2 buts seulement, en six matchs joués.Une minute de silence a été observée avant le coup d'envoi de la partie en hommage à l'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de Libération nationale (FLN) Rachid Mekhloufi, et à l'ancien attaquant de la sélection, Abdelhamid Merakchi, décédés.Dans l'autre match du groupe E, le Togo, déjà éliminé à l'instar du Libéria, a clôturé les qualifications en battant à domicile la Guinée-équatoriale (3-0), grâce à un doublé d'Annor (14e, 87e) et un autre de Denkey (54e).A l'issue de cette ultime journée, l'Algérie termine largement en tête avec 16 points, devant la Guinée-équatoriale (8 pts) qui accompagne les «Verts» en phase finale. Le Togo suit derrière à la troisième place avec 5 unités, alors que le Libéria ferme la marche avec 4 points.Les «Verts» reprendront du service en mars 2025, à l'occasion de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026, avec au menu un déplacement au Botswana et la réception du Mozambique.

Vladimir Petkovic (sélectionneur/ Algérie) :

«Je tiens d'abord à remercier les joueurs, le staff, et toutes les personnes qui ont travaillé pour obtenir les succès qu'on a eu au cours de ces qualifications. Ce match n'était pas le plus facile à jouer. On savait que c'était la première fois d'évoluer au stade de Tizi-Ouzou, les joueurs ont ressenti une certaine pression, mais ils étaient attentifs. On pouvait marquer dès le début de la partie, mais après on encaisse un but qui nous déstabilise. Dans ces difficultés, les équipes fortes trouvent les moyens pour revenir dans le match, chose que nous avons fait par la suite en marquant deux buts avant la pause. Même si on a marqué cinq buts, on pouvait marquer plus, on s'est procuré plusieurs occasions.Le stade de Tizi-Ouzou est merveilleux, l'ambiance dans les gradins était magnifique. On a eu la chance de jouer dans des stades pleins quand on évoluait à la maison, le soutien de nos supporters était déterminant. Je suis content de trouver un cercle défensif (2 buts encaissés en six matchs, NDLR). Jouer avec quatre ou trois défenseurs, ça ne change pas beaucoup, ce sont les concepts qui sont décisifs.Notre bilan dans ces qualifications est magnifique (cinq victoires et un nul en six matchs, NDLR), dommage qu'on n'a pas pu gagner à Malabo face à la Guinée-équatoriale (0-0), sinon on aurait pu réaliser un sans-faute. Ce parcours va nous booster en vue de la reprise des qualifications du Mondial-2026 en mars prochain, qui reste notre principal objectif.J'ai travaillé avec des joueurs à qui j'ai fait entièrement confiance. C'est difficile de faire le choix des 23 joueurs, s'ils continuent à travailler comme ils le font aujourd'hui. Je pense que nous avons fait un bon mélange au sein de l'effectif, en se basant sur l'ossature, tout en intégrant de nouveaux éléments. Le plus important pour les joueurs est d'arriver au prochain stage de mars tout en étant compétitifs, car un joueur qui ne joue pas est toujours en difficulté.»

Riyad Mahrez (capitaine et milieu offensif/ Algérie) :

« Même si on est déjà qualifiés, on voulait faire un bon match et montrer du beau jeu. On a su le faire sur certains moments, on a marqué cinq buts, le public était merveilleux. Si on continue de cette manière, on peut battre tout le monde. Dans un registre personnel, je renoue avec les filets, je me sens mieux maintenant, j'essaie de contribuer pour revenir dans les statistiques et aider l'équipe à gagner en étant décisif. En réponse aux critiques, depuis que je suis en équipe nationale, ça a toujours été comme ça, mais ça fait partie du football. Des fois on n'est pas bien, on accepte. Quand on est bien, il faut le dire, le plus important est que l'équipe progresse et qu'on avance bien.»

Youcef Atal (défenseur/ Algérie) :

« C'est magnifique de jouer dans un beau stade et un public merveilleux. On a réalisé un bon match, même si le début a été difficile pour nous, avec le but encaissé, mais par la suite, nous avons pu renverser la vapeur. On s'est donné beaucoup de plaisir sur une belle pelouse. La prochain stage est prévu en mars prochain, avec la reprise des qualifications du Mondial-2026, les joueurs doivent se remettre au travail avec leurs clubs pour revenir en possession de tous leurs moyens et offrir plus de choix au sélectionneur».

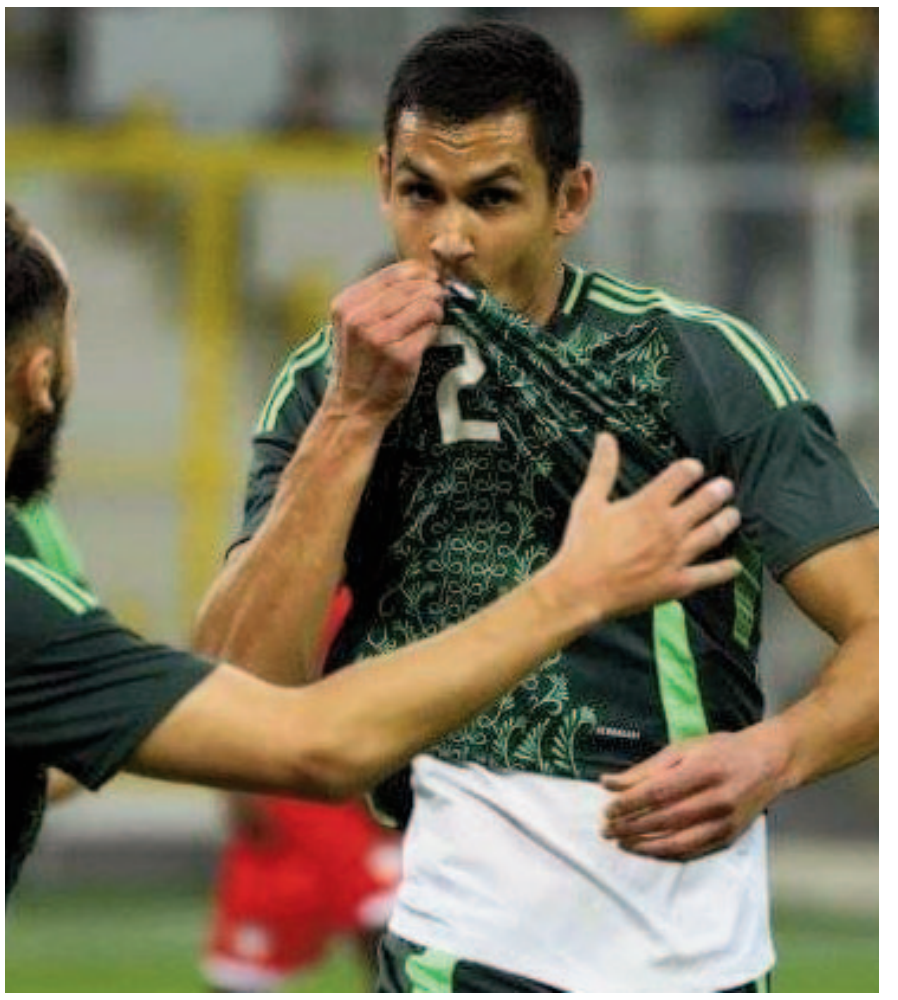
Mandi devient le joueur algérien le plus capé avec 103 sélections

Le défenseur international algérien, Aïssa Mandi, est entré dans la légende de l'équipe nationale de football, en atteignant la barre de 103 sélections, devenant le joueur le plus capé de l'histoire des «Verts», à l'occasion de la réception du Libéria ce dimanche au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (match en cours), en clôture des qualifications (Gr.E), de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

Le sociétaire de Lille OSC (Ligue 1/ France) bat le record de l'actuel buteur historique de la sélection Islam Slimani (44 buts), qui occupait la tête du classement des joueurs les plus capés avec 102 sélections.Outre Slimani, Mandi est talonné par le capitaine des «Verts» Riyad Mahrez (99 sélections). L'ancien meneur de jeu de la sélection, Lakhdar Belloumi, compte quant à lui 100 sélections.

Mandi (33 ans) avait signé sa première sélection avec l'équipe nationale le 5 mars 2014, à l'âge de 22 ans, à l'occasion du match amical face à la Slovénie (2-0). Deux mois plus tard, il est retenu par l'ancien sélectionneur national le Bosnien Vahid Halilhodzic, dans le groupe des 23, convoqués pour prendre part à la Coupe du monde 2014 au Brésil.En juin 2019, il fait partie des joueurs convoqués pour la CAN-2019 Egypte, sacrés champions d'Afrique, le 19 juillet 2019 aux dépens du Sénégal (1-0). La suite tout le monde la connait, puisque Mandi a réussi à devenir l'un des tauliers de l'équipe nationale, au point d'être désigné 2e capitaine des «Verts» derrière Mahrez.

« 100 matchs avec l'équipe nationale, c'est vraiment quelque chose d'incroyable. Déjà une sélection, c'est énorme, alors imaginez 100 ! C'est un honneur énorme et une fierté pour moi et ma famille», a indiqué Mandi dans une déclaration accordée à FAF TV, après avoir fêté sa 100e sélection le 14 octobre dernier, à l'occasion de la



réception du Togo (5-1), au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, pour le compte de la 3e journée des qualifications de la CAN-2025.

QUALIF'S-CAN-2025 (U17) ZONE UNAF (3e JOURNÉE)

L'Algérie bat la Libye (3-2)

L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE de football des moins de 17 ans (U17) s'est imposée face à la Libye 3-2 (mi-temps : 2-1), en match disputé dimanche soir à Mohammedia, pour le compte de la 3e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie.La Libye a ouvert le score par Anes Al-Chaouech (26e), avant que l'Algérie ne remette les pendules à l'heure par Benaïssa Fettouche (37e). Les «Verts» ont pris l'avantage avant la pause grâce à Youcef Boudouab (39e).En seconde période, les Libyens ont égalisé sur un penalty transformé par Sanad Abdelouahab (64e). Deux minutes plus tard, Boudouab est revenu à la charge pour signer le doublé (66e) et offrir la victoire aux siens.Il s'agit du premier succès pour les Algériens dans ce tournoi, eux qui ont raté leurs débuts dans la compétition en s'inclinant face à la Tunisie (1-0) et l'Egypte (2-1). A l'issue de ce succès, l'Algérie rejoint l'Egypte à la troisième place avec 3 points chacun, derrière la Tunisie (1e, 7 pts) et le Maroc (2e, 4 pts). La Libye ferme lamarche avec 0 point. Les deux premiers à l'issue de ce mini-championnat représenteront la zone UNAF à la CAN-2025.Les joueurs du sélectionneur national, Aziz Lahoussine, exemptés de la 4e journée, prévue mercredi, boucleront le tournoi en croisant le fer avec le Maroc, le samedi 23 novembre (18h00).L'Algérie ne compte que deux participations en phase finale de la CAN U17, en tant que pays hôte, lors des éditions 2009 et 2023

QUALIF'S-CAN-2025 U20 (ZONE UNAF) 2e JOURNÉE

L'Algérie et l'Egypte se neutralisent (1-1)

L'ÉQUIPE algérienne de football des moins de 20 ans (U20), a fait match nul devant son homologue égyptienne 1-1 (mi-temps : 0-0) dimanche soir au stade de Suez (Egypte), pour le compte de la 2e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.Tout s'est joué en seconde période. Les «Pharaons» ont ouvert le score par Mohamed Zaâlouk (56e), avant que les «Verts» n'égalisent en fin de match grâce à Ben Ahmed Kohili, sur penalty(86e).Exemptée de la 1re journée, disputée jeudi, l'Algérie enchaînera en affrontant le Maroc mercredi (19h00), la Tunisie (le samedi 23 novembre/ 16h00), puis la Libye (le mardi 26 novembre/ 17h00).Le tournoi se déroule sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième représenteront la zone UNAF à la CAN-2025 en Afrique du Sud (19 février-11 mars). L'Algérie avait échoué à se qualifier pour la dernière CAN-2023, disputée en Egypte et remportée par le Sénégal, terminant à la 4e place au classement du tournoi de l'UNAF en Egypte, avec 2 points au compteur. La dernière participation de l'Algérie remonte à la 18e édition, organisée à Alger du 16 au 30 mars 2013, qui a vu les «Verts» quitter la compétition dès la phase de groupes.

LIGUE 2 (AMATEUR)/MISE À JOUR DU CALENDRIER

Le RCK et l'USMH pour se rapprocher des leaders

LE RC KOUBA et l'USM Harrach tenteront de remporter leur match en retard devant respectivement l'ASM Oran (8e journée) et l'AS Khroub (9e journée) dans le but de se rapprocher davantage des leaders des groupes (Centre-ouest) et (Centre-Est).Dans le groupe (C.O), le RCK (3e - 16 pts) ne jure que par la victoire devant l'ASM Oran (5e - 15 pts) sur son terrain de Belhaddad de Kouba, en présence, cette fois-ci, de son public après avoir purgé, sa suspension du huis-clos infligée par la LNFA.Cette rencontre à six points, est d'une importance capitale aussi bien pour les Koubéens que les Asémistes, car le vainqueur se rapprochera davantage du leader, l'ES Ben-Aknoun (22 pts) et de la JSM Tiaret (2e- 19 pts). Le RCK tâchera de faire le plein à domicile et confirmer le difficile succès (1-0) obtenu à domicile, il y a deux jours, face auMC Saida (10e, 11 pts) pour le compte de la 10e journée. Quand aux Oranais, ce match constitue aussi une chance de jouer les premiers rôles, car une défaite leur serait mauvaise pour la course à l'accession.Pour la même journée, le stade du 20 août 1955 d'Alger, abritera un derby algérois entre le NA Hussein-Dey (14e - 8 pts) et la JS El-Biar (5e - 15 pts), dans un match qui aura lieu à huis clos. Cette rencontre entre l'ex-pensionnaire de l'élite, le NAHD qui lutte pour sa survie en L2, et le promu el-biarrois agréablement placé dans le peloton de tête, se jouera la peur au ventre pour les «Sang et Or», condamnés à remporter une victoire qui leur fuit depuis la 2e journée.Pour sa part, la JS El-Biar qui reste sur une victoire acquise vendredi sur le terrain du CR Témouchent (1-0), tentera de bien négocier ce virage et continuer sa belle aventure. Une seule rencontre en retard est programmée au groupe (C.E), celle qui mettra aux prise à El-Khroub, l'ASK (5e - 15 pts) et l'USMH (2e - 21 pts). Les Harrachis qui ont retrouvé toute leur verve cette saison, ne jurent que par la victoire qui les mettrait dans le sillage immédiat du surprenant leader et promu, le MB Rouissat (25 pts).De leur côté, les Khroubis n'ont pas encore dit leur dernier mot à ce niveau de la saison qui vient de boucler son premier tiers. Une victoire face à leurs hôtes algérois leur offrirait une place sur le podium en compagnie de l'USM Annaba (3e - 18 pts), d'où l'importance de ce rendez-vous.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:C-1RE JOURNÉE) USM ALGER-ORAPA UNITED

Le Gambien Lamin N Jammeh au sifflet

UN QUATUOR d'arbitres gambiens sous la direction de Lamin N Jammeh, dirigera le match USM Alger-ORAPA United (Botswana), prévu le 27 novembre à 20h00 au stade 5 juillet, pour le compte de la première journée du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Le directeur de jeu Lamin N Jammeh, sera assisté de ses deux compatriotes : Mustapha Bojang (premier assistant) et Abass Bah (deuxième assistant). Le quatrième Officiel est Omar Sallah (Gambie).L'USM Alger s'est qualifiée à la phase de poules de la Coupe de la Confédération en dominant le Stade Tunisien (aller: défaite 1-0), (retour : victoire 2-0).L'autre rencontre du groupe C, mettra aux prises les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas aux Sénégalais de Jaraaf. Le second représentant algérien dans cette compétition, le CS Constantine affrontera les Tunisiens du CS Sfaxien, le mercredi 27 novembre au stade Hamadi-Agrebi de Radès à Tunis (17h00), pour le compte de la 1ère journée (Gr.A).La rencontre a été confiée à un quatuor arbitral égyptien, conduit par Mahmoud Elbena, assisté de ses compatriotes, Sami Mohamed Abouzid Halhal (1er assistant) et Youcef Wahid Youcef Elbosaty (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Mahmoud Nagi Ahmed Nagi Moussa.Auteur de quatre victoires en autant de matchs lors des deux tours préliminaires, le CSC s'est qualifié pour la phase de poules aux dépens des Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0).L'autre match du groupe A opposera le mercredi 27 novembre les Tanzaniens de Simba SC aux Angolais de Bravos do Maquis (14h00, algérienne).

Cet écran étirable est capable de subir 10 000 torsions sans perte de qualité !

Le géant sud-coréen LG Display dévoile un écran extensible, capable de gagner jusqu'à 50 % de surface simplement en s'étirant. Cette première mondiale, qui demeure aujourd'hui au stade de prototype, laisse entrevoir de nombreuses applications utiles dans les domaines de la mode ou du divertissement.

LG vient de présenter une innovation dans l'industrie des écrans, sous la forme d'un nouvel écran couleur souple et extensible. Révélé lors d'un événement spécial à Séoul, il s'étire de 12 à 18 pouces tout en conservant une haute résolution (100 ppi) et des couleurs éclatantes grâce à la technologie micro-LED.

En l'état actuel des choses, cet écran flexible peut être étiré, plié ou tordu, le tout en résistant à plus de 10 000 cycles d'étirement. Il adhère également à des surfaces courbées, comme des vêtements ou même la peau, ouvrant ainsi la voie à des applications dans les secteurs de la mode et des wearables.

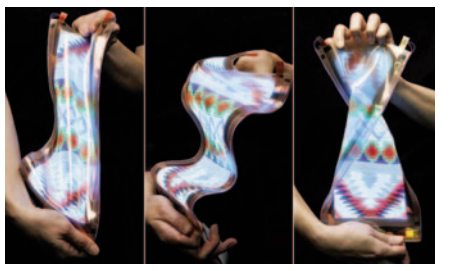


Flexible, extensible, élastique, maléable, le prototype de LG Display est capable de s'étirer jusqu'à 50 % de sa surface initiale, tout en conservant une haute résolution. Présenté à Séoul, il a démontré qu'il peut être plié ou tordu tout en résistant à plus de 10 000 cycles d'étirement. Il ouvre la voie à des applications dans la mode, les wearables, l'automobile, le spectacle et la publicité, et pourrait même être utilisé dans des conditions extrêmes comme l'espace.

Des écrans pour n'importe quel support

La finalité du projet est de pouvoir profiter un jour d'écrans quels que soient les supports. Cette technologie pourrait permettre par exemple d'intégrer des écrans directement dans des vêtements, pour des usages pratiques (affichage d'informations, sur des combinaisons de pompiers par exemple) ou récréatifs (personnalisation de l'apparence, selon l'humeur du jour).

Idem pour les accessoires, avec la possibilité de voir ainsi apparaître des bracelets ou des sacs dotés d'interfaces interactives. Dans la voiture, des écrans pourraient s'adapter à différentes

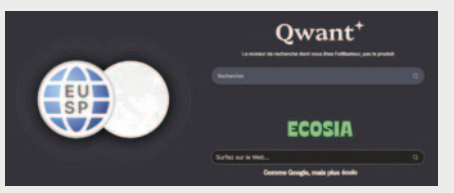


formes de tableaux de bord ou d'appuie-têtes. Dans le monde du spectacle, ils pourraient servir de décor. Enfin, dans la rue, ils pourraient servir de supports publicitaires adaptés à des vitrines ou des panneaux dédiés. Grâce à leur robustesse, ces écrans pourraient aussi un jour être utilisés dans des conditions extrêmes, y compris dans l'espace. Cela fait plusieurs années maintenant que LG travaille sur ce type de technologie. En 2022, le fabricant avait déjà présenté un premier prototype d'écran flexible et extensible offrant des caractéristiques d'élasticité uniques. À l'époque, cet écran de 12 pouces ne pouvait être étiré que jusqu'à 14 pouces.

Nutanix et AWS amplifient leur partenariat

AWS a toujours été le partenaire privilégié des initiatives hybrides de Nutanix, même si l'éditeur a ensuite signé des partenariats avec Azure et plus discrètement Google Cloud. Cette semaine, les deux acteurs ont annoncé donner un nouvel élan à leur collaboration pour offrir davantage d'options et de souplesse aux scénarios hybrides. Sans surprise, on retrouve au cœur de ce partenariat étendu la fameuse infrastructure NC2 (Nutanix Cloud Clusters) qui permet d'étendre de manière transparente, sur AWS, un environnement Nutanix on-premises et de manager le tout comme un cloud unique et unifié piloté depuis la console Nutanix. « 90% des organisations adoptent aujourd'hui une approche 'cloud smart' dans leur stratégie d'infrastructure, en choisissant le meilleur environnement pour chacune de leurs applications », explique Tarkan Maner, Directeur Commercial de Nutanix. D'un point de vue technique, NC2 déploie la pile complète d'infrastructure hyperconvergée de Nutanix directement sur des instances bare-metal d'Amazon EC2, ce qui permet de migrer les applications et les données vers AWS sans modification de code. Le partenariat étendu simplifie l'accès à plus de 200 services natifs AWS (bases de données, stockage S3, IA/ML) mais également de disposer de capacités de reprise après sinistre et d'extension de datacenter. Les clients peuvent ainsi moderniser leur infrastructure informatique à leur propre rythme sans perturber les opérations critiques. Les entreprises peuvent profiter de l'élasticité d'AWS pour gérer les demandes de capacité prévues et imprévues, tout en optimisant l'utilisation des ressources pour réduire les coûts. De plus, l'achat est simplifié via AWS Marketplace pour tous les besoins de licence logicielle Nutanix. Le partenariat élargi prévoit également des crédits promotionnels pour soutenir les migrations des clients et les preuves de concept. Les clients peuvent accéder aux avantages du programme d'accélération de la migration AWS, y compris des essais gratuits, une évaluation de la migration et un soutien avec des crédits AWS, ainsi que des promotions sur les licences Nutanix. Selon Tarkan Maner, directeur commercial de Nutanix, « notre partenariat stratégique élargi avec AWS est une situation gagnant-gagnant-gagnant pour les deux entreprises et nos clients, car il aidera à simplifier leurs parcours de migration vers le cloud, à accélérer leur adoption d'AWS en utilisant NC2, et à ouvrir la voie à des opportunités de cloud hybride et sur site avec Nutanix ».

Ecosia et Qwant s'allient pour créer un moteur de recherche européen indépendant



LE FRANÇAIS Qwant et l'allemand Ecosia unissent leurs forces pour enfin permettre l'éclosion d'une vraie solution de recherche Web européenne pour ne plus laisser les Américains dicter les règles de ce marché.

Ecosia et Qwant, deux acteurs majeurs de la recherche en ligne en Europe, annoncent la création d'une coentreprise baptisée European Search Perspective (EUSP). Cette initiative stratégique, dont le lancement est prévu en 2025, vise à développer un index de recherche WEB européen indépendant des géants américains que sont Google, Bing et consorts.

Basée à Paris, la nouvelle entité sera détenue à parts égales par les deux entreprises. Sous la direction d'Olivier Abecassis, actuel PDG de Qwant, EUSP ambitionne de renforcer la souveraineté numérique européenne en proposant une alternative crédible aux technologies de recherche existantes.

Dans un premier temps, le service se concentrera sur les résultats en français et en allemand, s'appuyant sur les technologies Qwant entièrement repensées depuis 2023. Le déploiement débutera au premier trimestre 2025 pour les utilisateurs français, avant de s'étendre au marché allemand d'ici la fin de la même année.

Contrairement au modèle de gouvernance d'Ecosia, EUSP pourra lever des fonds auprès d'investisseurs externes pour soutenir son développement. L'index de recherche sera également mis à disposition d'autres moteurs de recherche indépendants et entreprises technologiques européennes, créant ainsi un écosystème ouvert et transparent.

Cette alliance marque un tournant pour les deux entreprises qui dépendaient jusqu'alors des infrastructures de Microsoft Bing – Ecosia ayant récemment opté pour une combinaison des résultats de Google et Bing. « Ce changement rendra le marché plus compétitif et plus diversifié, avec des technologies développées par les principaux moteurs de recherche alternatifs européens », souligne Christian Kroll, PDG d'Ecosia.

L'initiative s'inscrit dans un contexte où les régulateurs européens surveillent la domination numérique des Américains et cherchent à en limiter les aspects néfastes via son DMA et son DSA. Elle vise à constituer une base solide pour les futures technologies européennes, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, tout en garantissant le respect de la vie privée des utilisateurs.

Microsoft explique les mises à jour intempestives de Windows Server 2025

À PEINE Microsoft avait officialisé la sortie de Windows Server 2025 que certains administrateurs voyaient avec horreur leurs serveurs Windows 2019 et 2022 se mettre automatiquement à jour sans qu'ils n'aient rien demandé. Microsoft a fini par s'exprimer et expliquer ce phénomène quasi surnaturel. La semaine dernière nous évoquions l'officialisation de la version finale de Windows Server 2025 et sa disponibilité pour déploiement.

Un déploiement qui n'est nullement prévu pour être automatique. On ne bascule pas un serveur sur une nouvelle version majeure du système comme on bascule un PC même si Microsoft offre effectivement un processus simplifié d'upgrade.

Apple lance Final Cut Pro 11 avec de nouvelles fonctionnalités IA

Apple propose une grosse mise à jour de son logiciel de montage video Final Cut Pro, qui passe en version 11 pour l'occasion. L'application intègre de nouveaux outils IA ainsi que des solutions de sous-titrage automatique.



Final Cut Pro est le logiciel de montage vidéo historique d'Apple, et il n'avait que peu évolué depuis plus d'une dizaine d'années. C'est en effet en 2011 que Final Cut Pro X avait été proposé aux monteurs vidéo, avec une toute nouvelle interface et de nouvelles options.

Les retours avaient été très mitigés, notamment auprès des monteurs professionnels, déstabilisés par une expérience utilisateur rappelant davantage iMovie, le logiciel de montage grand public fourni avec les Mac, qu'une solution d'édition professionnelle.

Durant une décennie, Apple a revu progressivement sa copie avec le retour d'options réclamées par les professionnels, et l'heure est aujourd'hui venue pour Final Cut Pro d'évoluer vers une nouvelle version majeure.

Plus besoin de fond vert pour isoler un sujet dans un plan

Point de révolution à l'horizon avec cette nouvelle version de Final Cut Pro. L'interface reste identique à la précédente, et les habitués retrouveront immédiatement leurs repères. Le passage en version 11 s'explique davantage par l'arrivée de l'intelligence artificielle au sein du logiciel de montage vidéo.

Final Cut Pro 11 propose désormais le suivi d'un objet ou d'un sujet en temps réel. L'intelligence artificielle l'identifie dans chaque image du plan et lui applique un masque. Il est ensuite possible de l'isoler du plan, ou d'appliquer une correction de la luminosité ou de la couleur. Cette fonctionnalité permet ainsi de se passer d'un fond vert sur le tournage, généralement utilisé pour composer un plan en ajoutant un objet.

Final Cut Pro 11 ajoute également la possibilité de sous-titrer automatiquement une vidéo avec l'appui de l'IA, qui analysera la piste audio pour ensuite la retranscrire sur l'image. Apple utilise un modèle de langage maison, exécuté en local.

Celui-ci n'est disponible qu'en anglais dans un premier temps.

Final Cut Pro 11 peut enfin réaliser un montage de vidéos spatiales, capturées avec des iPhone 15 Pro et des iPhone 16 Pro, ou des caméras compatibles, et à destination des Apple Vision Pro.

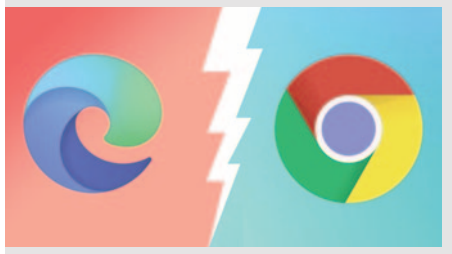
Ces capacités IA ainsi que le montage des vidéos spatiales nécessitent un Mac avec processeur Apple, soit la puce M1 au minimum.

De nouveaux outils de correction pour Final Cut Pro sur iPad

La version mobile de Final Cut Pro, sortie sur iPad en 2023, n'est pas oubliée. Après une mise à jour majeure en 2.0 au cœur de l'été, Apple lance une version 2.1 qui ajoute quelques outils pratiques de correction d'image. Cela fonctionne sur les clips SDR, HDR et Log.

Le logiciel dispose désormais d'outils pour modifier et améliorer la balance des couleurs, la luminosité et le contraste d'une vidéo d'un clic, de manière automatisée. De nouvelles options ont été aussi ajoutées pour créer des animations sur les clips vidéo en dessinant directement sur l'écran avec un Apple Pencil. Au passage, le retour haptique de l'Apple Pencil Pro est dorénavant supporté pour ressentir une légère vibration lorsque l'on coupe un plan ou applique un effet. Final Cut Pro pour iPad permet enfin d'éditer les vidéos 4K en 120 fps tournées avec un iPhone 16 Pro, afin de créer des ralentis au rendu plus cinématique.

Comment Microsoft facilite la transition de Chrome vers Edge, à votre insu



VOUS L'AVEZ peut-être remarqué à l'ouverture de votre PC : une nouvelle notification de Microsoft Edge vous invite à importer les données de votre navigateur Chrome. Et ce n'est pas la première fois que cela arrive. Décidément, Microsoft veut vraiment que vous préfériez Edge à Google Chrome. Comme l'a remarqué le média The Verge, depuis la semaine dernière, le navigateur se lance automatiquement au démarrage des PC et propose aux utilisateurs d'« importer régulièrement (leurs) données à partir d'autres navigateurs ». Une tactique qui en agace plus d'un.

Edge souhaite « faciliter » l'importation des données d'autres navigateurs

Depuis la semaine dernière, une notification Edge encourage les utilisateurs ayant installé Chrome à importer les données de leurs autres navigateurs. S'ils acceptent, Microsoft Edge transfère les données et les onglets de Chrome en continu.

Interrogée sur ce comportement pour le moins discutable, Caitlin Roulston, porte-parole de Microsoft a expliqué qu'il s'agissait seulement « d'une notification qui donne aux utilisateurs la possibilité d'importer des données à partir d'autres navigateurs et (qu'une option existait) pour la désactiver ». Le hic ? La case permettant de refuser l'importation est bien discrète face au gros bouton bleu mis en avant pour aspirer les données de Chrome.

Des manœuvres qui ne datent, hélas, pas d'hier

Edge est souvent critiqué pour son côté intrusif. Il a notamment été épinglé pour envoyer aux serveurs américains de Microsoft les images et les liens consultés par les utilisateurs, ou encore pour prendre des captures d'écran de pages web visitées. On reproche régulièrement à Microsoft d'avantager Edge, et ce n'est pas Opera qui dira le contraire. La firme de Redmond semble notamment avoir une dent contre Google Chrome. On se rappelle qu'en début d'année, certains utilisateurs se sont plaints d'une mise à jour qui permettait au navigateur de Microsoft de transférer toutes les données de son concurrent. L'an passé, un sondage un peu curieux était soumis à tous ceux qui souhaitaient télécharger Chrome depuis Edge.

Ouvertures forcées de l'application, fausses réponses d'IA, notifications douteuses, blocage d'outils permettant d'éviter le lancement du navigateur… Ces quatre dernières années, les exemples de tactiques quelque peu trompeuses de Microsoft pour pousser à l'utilisation d'Edge se sont multipliés. Et ils n'ont fait qu'accentuer la méfiance envers ce navigateur.

L'arrivée du prochain iPhone SE 4 se précise



L'IPHONE SE 4 va sortir dans quelques mois. Et si vous aviez l'œil sur cet appareil, aujourd'hui, vous allez enfin connaître quand vous pourrez vous l'offrir ! On a beaucoup parlé de l'iPhone SE 4 ces derniers mois, le smartphone d'Apple étant présenté dans les différentes fuites comme un téléphone qui sera aussi puissant mais plus abordables que les haut de gamme habituels. Autant dire qu'il y a de quoi mettre l'eau à la bouche des amoureux de la pomme croquée. Et si vous en faites partie, aujourd'hui, vous allez en savoir plus sur sa date de sortie.

L'iPhone SE 4 arrive au mois de mars prochain

L'iPhone SE 4 sera-t-il une alternative viable à l'iPhone 16 pour ceux qui trouveraient ce dernier trop cher ? On le saura quand ce téléphone sortira. Et justement, grâce à une information qui nous vient du leaker Jukanlosreve, on pourrait bien enfin situer sa date de sortie. Il a ainsi indiqué que LG Innotek, partenaire d'Apple pour le développement du module photo de l'iPhone SE 4, commencera la production de masse de ces éléments au mois de décembre. Une décision qui est généralement prise trois mois avant la sortie officielle d'un smartphone. Suivant cette logique, l'iPhone SE 4 sortirait ainsi en mars 2025.

Le plus grand iPhone de la gamme

Et au-delà de cette première information, on peut même essayer de déterminer plus précisément quand l'iPhone SE 4 pourrait faire son arrivée sur les étals des commerçants. On se rappelle en effet que l'iPhone SE était sorti le 18 mars 2022. On peut s'attendre à une sortie à peu près à la même époque pour la nouvelle version, tout en prenant en compte qu'Apple présente traditionnellement ses iPhone le vendredi.

Avec tout cela en tête, on peut ainsi supposer que l'iPhone SE 4 devrait sortir soit le 14, soit le 21 mars prochain.

Pour rappel, l'iPhone SE 4 est attendu avec un design assez proche de celui de l'iPhone 13, avec notamment un écran OLED de 6,1 pouces qui devrait faire son apparition. Ce qui ferait de l'iPhone SE 4 le plus grand de la gamme des SE !

Un cadavre vieux de 2400 ans a été si bien préservé qu'on a pu identifier la cause de sa mort !



L'HOMME TOLLUND a été découvert en 1950 dans une tourbière dans la péninsule du Jutland au Danemark par un couple qui cherchait de la tourbe dans la boue. Le cadavre de cet homme était presque parfaitement préservé y compris sa tête et le visage, ce qui a conduit à la croyance qu'il a été récemment assassiné.
Lorsque les policiers ont inspecté le corps, ils ont été déconcertés par ce qu'ils ont vu et ont fait appel à des archéologues afin de l'examiner de plus près.
Il s'est avéré que le cadavre soit vieux d'environ 2400 ans, et qu'il ait été victime d'un sacrifice humain, en effet, la corde avec laquelle il a été pendu était encore attachée à son cou et même sa barbe était encore visible au moment où il a été découvert.
L'homme Tollund se trouve aujourd'hui au musée de Silkeborg au Danemark.

Nos deux oreilles n'entendent pas de la même façon !

NOTRE cerveau sépare en deux le traitement des sons, l'hémisphère droit traite la musique et l'hémisphère gauche traite la parole, cela se fait parce que nos oreilles n'entendent pas les sons de la même manière.
En effet, selon une étude réalisée par les scientifiques de l'université d'Arizona et de Californie, notre oreille droite amplifie d'avantage la musique tandis que notre oreille gauche est plus efficace pour l'amplification des sons provenant de la parole.
Cela explique pourquoi les enfants ayant un défaut d'audition à l'oreille gauche ont plus de difficultés et de troubles d'apprentissage que ceux qui ont une déficience auditive à l'oreille droite.

LE SAVIEZ VOUS

A Rome, un électricien découvre d'antiques fresques sous un plafond



insolite•
Le bleu, le rouge et l'or entourant les angelots n'ont rien perdu de leur éclat sur les superbes fresques du XVIIème siècle mises au jour par hasard lors de travaux de manutention dans un faux plafond de la Villa Farnesina, un palais de Rome au bord du Tibre.



Les trois peintures étaient dissimulées au-dessus de la voûte de ce qui était autrefois le séjour d'Agostino Chigi (1466-1520), riche banquier et mécène de la Renaissance ayant fait construire la villa au début du XVIème siècle.
Il y a un an, Davide Renzoni, chargé de la manutention électrique, a emprunté une trappe pour une opération de contrôle dans une zone encore inexplorée.
"Je suis allé chercher une lampe-torche et lorsque je l'ai allumée, tout est apparu: c'était une merveille", se remémore-t-il pour l'AFP. Aujourd'hui, il faut escalader un petit échafaudage harnaché d'un casque et se glisser à travers deux trappes pour se retrouver face à un paysage bucolique, à côté duquel se trouve un angelot brandissant un casque doré.
Le corps d'un autre ange drapé de blanc émerge sur fond de briques, formant un autre fragment de la même fresque.

Présentation au public

De l'autre côté, juste au-dessus du faux-plafond, plusieurs angelots convergent autour d'un feston d'un vert profond.
Alexandre Farnèse avait en effet acquis la villa en 1579, avec l'ambition - jamais réalisée - de la relier au palais Farnèse, situé de l'autre côté du Tibre, et qui abrite l'Ambassade de France en Italie.
La villa, acquise par l'Etat italien en 1927, a alors fait l'objet d'importants travaux : "Lorsqu'ils ont construit la cabine de l'ascenseur, ils ont certainement vu les fresques", confie à l'AFP Virginia Lapenta, conservatrice à la Farnesina. Avant de tomber dans les oubliettes.
La redécouverte de ces fresques a servi de point de départ pour une exposition sur le XVIIème siècle dans l'enceinte de la villa, célèbre avant tout pour ses peintures murales et ses plafonds réalisés par le génie de la Renaissance Raphaël (1483-1520).
Si elles ne sont pas accessibles au public pour des raisons de sécurité, les visiteurs peuvent cependant observer indirectement les fresques grâce à des photos et des caméras placées en face des trois motifs.

Œuvres en dialogue

"Cette opération sert à la fois à mettre en valeur les nouvelles décorations, mais aussi à surveiller leur état de conservation", explique Virginia Lapenta, également co-commissaire de l'exposition.
Après une traversée des jardins de la villa, l'entrée donne sur le séjour, aujourd'hui divisé en deux salles distinctes après qu'un mur de renfort a été construit au XVIIIème siècle.
L'exposition se poursuit jusque dans les loges de Galatée et de Psyché, dont les plafonds continuent de s'imposer au regard, capté ensuite par la présence d'œuvres majestueuses comme les Galatée de Pietro Berrettini et Andrea Sacchi, prêtées pour l'occasion et qui font écho au Triomphe de Galatée signé Raphaël.
L'exposition, qui se tient jusqu'au 12 janvier 2025, constitue une "opportunité d'explorer plus en profondeur l'influence du style de Raphaël dans la Rome du XVIIème siècle", selon ses organisateurs.

USA

MMA : Donald Trump acclamé au combat de Jon Jones

spectacle • Dans une entrée scénarisée, Trump est apparu au Madison Square Garden pour le match de MMA de Jon Jones, samedi, entouré de plusieurs de ses proches et alliés, dont Elon Musk et Bobby Kennedy Junior

LE SPECTACLE samedi au Madison Square Garden n'était pas que dans l'arène. Si l'Américain Jon Jones, star du MMA, a conservé son titre de champion des lourds de l'UFC en mettant K.-O. son compatriote Stipe Miocic, samedi soir, à New York, c'est la présence de Donald Trump qui a frappé fort.
Alors que Jones, 37 ans, faisait à New York un retour très attendu, lui qui avait repoussé la défense de son titre face à Miocic prévue il y a un an en raison d'une déchirure d'un muscle pectoral et d'une opération à un coude, Donald Trump est apparu dans une entrée scénarisée, entouré de plusieurs de ses proches et alliés, dont Elon Musk et Bobby Kennedy Junior.

Jones remercie Donald Trump

Acclamé par des chants « USA, USA » de la foule, il a salué chaleureusement les présentateurs de la soirée, dont son soutien Joe Rogan, avant de s'asseoir au pied de la cage, puis de longuement féliciter Jones une fois le combat terminé. Vainqueur, Jones a remercié le président.
« Merci beaucoup au président Donald Trump pour sa présence ce soir. Je suis fier d'être un grand champion américain et chrétien », a-t-il déclaré avant de célébrer sa victoire en imitant le déhanché du président élu.
Rappelons que Donald Trump est un habitué des soirées de l'UFC, où il est régulièrement acclamé, accompagné du patron de l'organisation Dana White, soutien actif pendant la campagne présidentielle et présent sur scène lors de son discours de victoire le 6 novembre…



Émissions de CO2 des énergies fossiles : un nouveau record et pas de pic clair en vue



Quelle différence y a-t-il entre énergie verte, énergie propre et énergie renouvelable ?

Si les efforts écologiques se multiplient plus rapidement que jamais, le Global Carbon Project tire cependant la sonnette d'alarme sur des émissions en CO2 qui n'ont pas encore atteint leur plateau. Un rapport qui fait écho avec la COP29 où se joue l'arrêt des énergies fossiles.

Les émissions de CO2 issues de la combustion des énergies fossiles atteindront un nouveau record cette année, selon une étude publiée mercredi par les scientifiques du Global Carbon Project, qui n'entrevoit aucun pic clair du recours au pétrole, au gaz et au charbon.
Selon cette étude de référence, les émissions mondiales de CO2 provenant des combustibles fossiles atteindront un niveau record en 2024, avec 37,4 milliards de tonnes, en augmentation de 0,8 % par rapport à 2023.
En y ajoutant les prévisions d'émissions liées au changement d'affectation des terres, comme la déforestation, les émissions totales devraient atteindre 41,6 milliards de tonnes cette année (+2,5 %).
Les émissions totales de CO2 se trouvent à un plateau sur la dernière décennie, selon le Global Carbon Project.
"Les effets du changement climatique sont de plus en plus dramatiques, mais rien n'indique encore que l'utilisation des combustibles fossiles ait atteint son maximum", a déclaré le Pr Pierre Friedlingstein, de l'université britannique d'Exeter, qui a dirigé l'étude.
Selon Glen Peters, du Centre pour la recherche internationale sur le climat d'Oslo, le monde est "proche d'une manière très frustrante" d'un pic des émissions fossiles. "Les (énergies) renouvelables augmentent fortement", de même que les voitures électriques, "mais ce n'est néanmoins toujours pas assez", a-t-il déclaré à des journalistes.

50% de chances d'éviter le pire

Depuis 2023, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime quant à elle que le pic mondial de consommation des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) interviendra "avant 2030".
Au rythme actuel, l'équipe de 120 scientifiques à l'origine du rapport Global Carbon Budget estime qu'il y a 50 % de chances que le réchauffement dépasse 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, "de manière constante d'ici environ six ans". Si cette estimation est "soumise à de grandes incertitudes", "il est clair que le budget carbone restant - et donc le temps qu'il reste pour atteindre l'objectif de 1,5 °C et éviter les pires impacts du changement climatique - est presque épuisé", souligne dans un communiqué le Global Carbon Project.
Les émissions de la Chine, premier émetteur mondial de CO2, devraient augmenter de 0,2 % - bien que la fourchette des émissions comprenne une possible diminution.
Les émissions des États-Unis devraient baisser de 0,6 %, celles de l'Inde augmenter de 4,6 % et celles de l'Union européenne diminuer de 3,8 %.
Le rapport indique en outre que les niveaux actuels d'élimination du dioxyde de carbone par la technologie, excluant donc des moyens naturels comme le reboisement, ne permettent que de compenser un millionième du CO2 émis par les énergies fossiles.

Climat: une étude préconise de rerouter les vols pour réduire les traînées de condensation



TRÈS FAMILIÈRES dans notre ciel, les traînées de condensation des avions représentent également un risque pour l'environnement. En diminuant la capacité des rayonnement terrestre à sortir de l'atmosphère, elles participent activement au réchauffement.
Un problème qui pourrait cependant être facilement réglé par la réorientation de certains vols. Les traînées de condensation, ces lignes blanches créées par les avions dans le ciel, ont un impact sur le réchauffement climatique comparable à celui des émissions de CO2, qui pourrait être réduit en modifiant les trajectoires de certains vols, selon une étude publiée mercredi.
"En modifiant légèrement les trajectoires de vols d'une petite partie de la flotte mondiale, l'impact climatique des traînées de condensation pourrait être réduit de moitié avant 2040", d'après cette nouvelle étude réalisée par l'ONG Transport & Environment (T&E).
"Cette mesure coûterait au maximum 4 euros par passager pour un vol transatlantique", selon la même source.
Le rapport propose des "stratégies d'évitement" afin d'empêcher la création des traînées de condensation "qui sont persistantes, qui durent pendant plusieurs heures" et qui "ont un effet réchauffant, plutôt la nuit, quand elles empêchent les rayonnements terrestres de s'échapper vers l'espace", a expliqué à l'AFP Jérôme du Boucher, responsable aviation chez T&E France.

Voler dans laisser de traces

Concrètement, un pilote devrait adapter son plan de vol pour passer "soit un peu au-dessus, soit un peu en dessous d'une masse d'air atmosphérique qui a été identifiée par des modèles météorologiques", en sachant que des masses d'air plus humides et plus froides sont favorables à la création de ces traînées de condensation, a-t-il détaillé.
"L'aviation dispose d'un moyen simple et peu coûteux de réduire son impact sur le climat", a estimé Jérôme du Boucher.
Selon l'étude, seulement 3 % des vols génèrent 80 % du réchauffement dû à ces traînées, également appelées contrails.
Le changement de trajectoire n'interviendrait que sur un nombre restreint de vols et sur une petite partie du trajet.
Le surplus de carburant utilisé par ces avions ne représenterait donc que 0,5 % du kérosène consommé par l'ensemble de la flotte mondiale sur une année.
Classées parmi les émissions non-CO2 des avions, avec notamment les oxydes d'azote (NOx), ces traînées sont de plus en plus étudiées. Elles ont fait l'objet en septembre d'un symposium à Montréal, organisé par l'Organisation de l'aviation civile internationale.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

11 conseils pour ne pas Tomber malade en hiver

Nez qui coule, mal de gorge, toux, gastro-entérite, grippe, rhume... Vous voulez multiplier vos chances d'échapper aux vilains virus de l'hiver ? Voici 11 conseils pratiques à appliquer sans attendre !



Gastro, grippe, bronchiolite, bronchite, "simple" rhume... Les virus sont particulièrement agressifs en hiver. Transmis par les gouttelettes de la toux, des éternuements ou par contact avec les mains d'une personne ou un objet contaminé, ils nous mettent à plat en quelques jours. Les maux de tête apparaissent, une sensation de refroidissement, une fatigue anormale... Et nous voilà chaos ! Mais il est possible d'échapper à tout ça en connaissant les gestes et habitudes "barrières". 11 conseils pour éviter de tomber malade.

1.

Se laver les mains régulièrement
Se laver les mains régulièrement dans la journée peut diminuer de 30% la fréquence des infections respiratoires et digestives.
► Laver les mains au savon et à l'eau chaude pendant 30 secondes, sans oublier les zones entre les doigts. Séchez-les de préférence avec un papier absorbant, à usage unique.
► Les laver avant de cuisiner, de se mettre à table, après être allé aux toilettes, avant et après s'être occupé de bébé, après chaque sortie à l'extérieur, après avoir pris les transports en commun, après avoir rendu visite à une personne malade.
► Les solutions hydro-alcooliques sont à utiliser en dépannage (elles désinfectent mais n'enlèvent pas les saletés des mains). Eviter les poignées de mains et bises pour dire "bonjour" !
Lavage des mains anti virus : quand, durée, comment faire ?
Se laver les mains plusieurs fois par jour est un geste barrière essentiel pour réduire la transmission des virus et limiter les infections (grippe, gastro, covid...). Comment le faire efficacement ? A quelle fréquence ? Combien de temps ? Technique.

2.

Manger équilibré
En hiver, le besoin énergétique est plus important en raison du froid et du contact plus intense avec les micro-organismes. Pour le combler, il ne faut pas manger davantage mais mieux répartir ses calories dans la journée. Le Dr Jean-Paul Curtay, médecin spécialisé en nutrithérapie préconise :
►Un petit-déjeuner complet avec des protéines et des glucides lents (flocons de quinoa agrémentés de purée d'amandes et d'une salade de fruits).
► Un déjeuner équilibré entre les glucides et les protéines (un poisson gras (saumon, sardine) pas trop cuit utiles pour ses oméga 3 et qui donnera beaucoup d'énergie).
► Un dîner léger avec une dominante glucidique : une soupe riz-lentilles, accompagnée de légumes et d'un œuf.

3.

Miser sur les plantes en remèdes
La phytothérapie constitue en complément une solution intéressante pour stimuler les défenses immunitaires. Alors testez des tisanes antiseptiques ! Thym et romarin ont par exemple des vertus anti-infectieuses. La cannelle, a également des propriétés anti bactériennes et anti virales. Dans son livre "Se soigner toute l'année au naturel" (Prat éditions), le Dr Jean-Christophe Charrié livre une recette de tisane à base de cannelle : "Mettez 1 bâton ou 1 cuillère à café de cannelle dans une grande tasse d'eau froide, portez à ébullition, laissez frémir 5 minutes et éteignez le feu pour laisser infuser encore 10 minutes. Vous pouvez y ajouter des fleurs ou des feuilles pour compléter la tisane. Filtrez et buvez".

4.

Se laver le nez en prévention
Tous les hivers, vous attrapez un rhume, qui dégénère en bronchite avec antibiotiques à la clé ? Des remèdes préventifs peuvent stopper l'infection. "Dès que vous avez le nez encombré, pensez à le nettoyer à l'aide de sérum physiologique. L'infection ne s'étendra pas au larynx ou aux bronches" conseille le Dr Eric de Boysson, ORL. "En cas de mal de gorge, tentez d'abord de vous soigner avec du miel ou des sirops homéopathiques. Si ces symptômes ne passent pas au bout de 4 à 5 jours et en cas de fièvre, consultez un médecin.
Evitez les refroidissements en vous couvrant bien avant de sortir. Portez une écharpe, et surtout un bonnet car le corps perd une grande partie de sa chaleur par le cuir chevelu".

5.

Stimuler le système immunitaire
En hiver, on peut booster son immunité via l'alimentation. "Le magnésium étant essentiel pour transformer les calories en énergie, mettez-le au menu (eaux minéralisées, légumes verts, noisettes, amandes, soja...)" préconise le Dr Jean-Paul Curtay, médecin spécialisé en nutrithérapie. "En cas de petit creux, prenez un ou deux carreaux de chocolat noir (plus de 74% de cacao). Tout comme le thé vert, il contient des polyphénols qui protègent les globules blancs et inhibent la croissance de nombreux virus. Préférez les glucides lents (légumes secs, les céréales semi-complètes, le pain aux céréales, le riz, les pâtes) aux glucides rapides. Évitez les aliments riches en graisses saturées (beurre, viandes rouges) et préférez les poissons riches en oméga 3 (saumon, sardines, maquereaux...)" ajoute l'expert.
Les aliments qui boostent le système immunitaire
Quand certaines personnes attrapent le moindre virus ambiant, d'autres semblent résister à toutes les épidémies saisonnières. La plus ou moins grande susceptibilité aux infections virales et bactériennes tient à la qualité de notre système immunitaire, et ce n'est pas une fatalité ! Liste des aliments pour ne pas tomber malade.

6.

Des huiles essentielles pour assainir l'air intérieur
Les atmosphères confinées dont l'air est trop chaud et trop sec irritent les muqueuses respiratoires et favorisent les infections. Aérez quotidiennement les pièces pendant 20 minutes chaque matin. En plus, utilisez des huiles essentielles pour assainir et purifier l'atmosphère. Au contraire des désodorisants, qui ne font que camoufler les mauvaises odeurs, elles nettoient des virus et bactéries. L'eucalyptus est par exemple un puissant antiseptique des voies ORL comme le romarin, la lavande ou encore le thym. Il suffit d'en verser quelques gouttes dans une coupelle d'eau posée sur un radiateur ou de les diffuser un brumisateur (à éviter cependant dans les chambres de nourrissons).
Eucalyptus : bienfaits, sinusite, asthme, dangers
L'eucalyptus est un arbre originaire d'Australie dont il existe plus de 600 espèces. Parmi elles se trouve notamment les Eucalyptus globulus, Eucalyptus radiata et Eucalyptus citriodora. Aujourd'hui, ces espèces sont cultivées aussi bien en Asie qu'en Europe. Céline Bercion, naturopathe et nutrithérapeute, nous explique ses bienfaits.

7.

Penser aux gestes d'hygiène de base
Rampes, poignées de portes... Nous sommes toute la journée en contact avec des germes infectieux. En adoptant des habitudes simples, on peut à la fois se protéger et protéger les autres de la gastro-entérite, de la grippe, des salmonelles, etc. "Ne vous mouchez jamais dans un mouchoir déjà utilisé, vous risqueriez de vous réinfecter (et lavez-vous les mains après l'avoir jeté). Pensez à rabattre le couvercle des toilettes avant de tirer la chasse d'eau, pour ne pas pulvériser des germes fécaux à travers toute la pièce. Désinfectez quotidiennement votre téléphone portable, qui est un nid à microbes, à l'aide d'une lingette antibactérienne".

8.

Tousser dans un mouchoir ou le pli du coude
Lorsque l'un de nos proches est enrhumé ou tousse, il est souvent difficile de ne pas attraper ses microbes. Pourtant, des règles simples limitent la contamination :
► Évitez de partager vos affaires, en particulier votre serviette de bain.
► Si vous toussez, faites-le dans un mouchoir que vous jetez après plutôt que dans vos mains (les microbes déposés sur la main peuvent se transmettre à d'autres personnes, en se serrant la main ou en touchant un objet). Autre option : tousser (ou éternuer) dans le pli du coude.
► Pour désinfecter les surfaces, utilisez de l'eau de Javel ou un détergeant classique, l'important étant de les frotter vigoureusement.

9.

Chasser l'humidité de la maison
Un logement humide peut véritablement dégrader votre santé, en favorisant l'apparition de maladies respiratoires. Car c'est grâce à l'humidité que les bactéries et champignons prolifèrent. Alors mieux vaut s'occuper des soucis de fuites, d'infiltration et d'isolation dès qu'ils apparaissent. Il existe aussi des déshumidificateurs ou "absorbeurs d'humidité" qui peuvent aider en attendant. "Vous pouvez également limiter la formation d'humidité dans la maison ou l'appartement en ouvrant simplement une fenêtre lorsque le lave-linge ou le lave-vaisselle fonctionnent".

10.

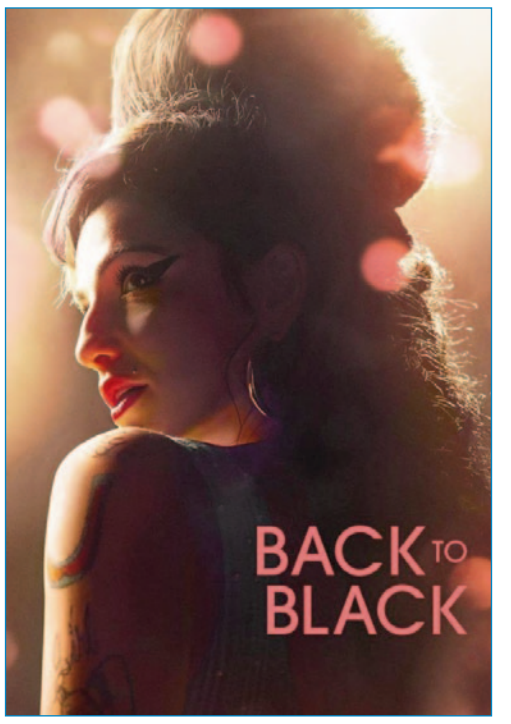
Penser à la luminothérapie
Perte de vitalité, troubles du sommeil, tristesse... En hiver, tout le monde peut être touché par une "déprime saisonnière". Si le mécanisme exact de ces épisodes est mal connu, on sait toutefois que la baisse de luminosité est en cause. Alors, pour retrouver le moral avant les beaux jours, il existe des solutions.
"Il est prouvé que l'état dépressif affaiblit le système immunitaire. Traiter cette phase est donc capital pour résister aux autres maux de l'hiver.
Pour réguler ces troubles de l'humeur, les cures de lumière, ou luminothérapie, ont fait leurs preuves.

11.

Prendre les bons compléments alimentaires
Certains compléments alimentaires peuvent renforcer les défenses immunitaires, dans des cas bien précis et avec l'avis d'un médecin. "Le magnésium est utile pour résister aux infections. Comme l'alimentation n'en apporte pas toujours assez, on peut se supplémenter s'il y a une carence.
La vitamine D, indispensable à de bonnes défenses anti-infectieuses, chute l'hiver.
Après un dosage sanguin, le médecin peut en prescrire. Les probiotiques contribuent à de meilleures défenses et peuvent se prendre à l'entrée de l'hiver, après une gastro ou un traitement aux antibiotiques.
Parmi les autres compléments qui peuvent faire l'objet d'une cure l'hiver ; les vitamines E et B6, le zinc et la propolis"

BIEN-ÊTRE











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité France - 2024 — TF1
Koh-Lanta

21h00 Société - 2024/ Restos du Coeur, — France 2
40 ans de solidarité en France

20h55 Série dramatique — M6
Les espions de la terreur

21h05 Cinéma - États-Unis 2024 — CANAL+
Back to Back

21h00 Magazine de reportages — W9
France
Etat de choc

21h00 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2014
RoboCop

20h40 Drame — 6ter
États-Unis - 1998
L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux

21h30 Thriller Etats-Unis - 2005 — CINE+ PREMIER
A History of Violence

21h20 Comédie France - Italie - 1953 — C8
Le Retour de Don Camillo

21h10 Drame - 2023 — CINE CINEMA
Sans jamais nous connaître

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 1981
Le maître d'école

21h20 Société — TMC
France - 2024
Le doc Quotidien

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Canada - 2022
Saison 2

Yellowjackets

Shauna enterre son enfant mort-né et tente de commencer un douloureux travail de deuil. L'équipe se lance à corps perdu dans la recherche de Crystal, ignorant ce qui lui est arrivé plus tôt. Van avoue à Taissa ses doutes quant à sa survie.

23h48

Série humoristique Royaume-Uni - 2023
Saison 1

Such Brave Girls

Bien qu'elle apprécie son silence stoïque, Deb craint que Dev et elle n'aient rien à se dire. Elle est prête à tout pour leur trouver un point commun. Redoutant que Nick s'éloigne, Billie décide de le faire languir.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA						CONSTANTINE						ALGER						OUARGLA						CHLEF						MOSTAGANEM						ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:34	12:14	14:57	17:17	18:45		05:38	12:19	15:03	17:23	18:50		05:52	12:33	15:18	17:38	19:04		05:39	12:24	15:17	17:37	18:59		05:59	12:40	15:24	17:44	19:11		05:59	12:40	15:24	17:44	19:11		06:06	12:48	15:33	17:53	19:19	

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8044 – MARDI 19 NOVEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	14°
Oran	20°	14°
Constantine	23°	8°
Ouargla	29°	14°

UN GOUVERNEMENT ÉLARGI

L'équipe du second mandat

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier à la nomination d'un nouveau gouvernement élargi marqué par l'introduction de ministres délégués pour mieux répondre aux défis économiques, sociaux et diplomatiques du pays. Le gouvernement a été structuré autour de nouveaux postes clés, avec un accent particulier sur la diplomatie, la sécurité, l'économie et l'innovation.



De nouveaux postes clés.

A la tête du nouveau cabinet, Mohamed Nadir Larbaoui conserve son poste de Premier ministre à la suite d'une demande du président Abdelmadjid Tebboune, qui a accepté cette démission tout en renouvelant sa confiance.

Le gouvernement a été désigné deux mois après la réélection de Tebboune pour un second mandat à la tête de l'Etat. Le chef de l'Etat avait annoncé que son second mandat sera éminemment économique.

Le général Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a été nommé ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, dans un objectif de renforcer la coordination entre les forces armées et le gouvernement civil. Le Président a renforcé le rôle de Chanegriha au sein du ministère de la Défense en raison des défis sécuritaires auxquels fait face l'Algérie dans la région et son ambition de moderniser l'armée.

Parmi les principales nouveautés, la création de ministres d'État pour des secteurs stratégiques a permis d'élargir les responsabilités au sein du gouvernement. Ahmed Attaf a été nommé ministre d'État aux Affaires étrangères, ce qui souligne ainsi l'importance accrue de la diplomatie dans le contexte géopolitique mondial. Mohamed Arkab, de son côté, prend la tête du ministère d'État à l'Énergie et aux Mines. Le changement de statut pour ces deux ministres renseigne sur l'importance de ces deux secteurs dans la stratégie du président Tebboune durant son second mandat. Le déploiement diplomatique de l'Algérie sur la scène internationale s'est conjugué à ses efforts d'être présente sur la scène énergétique dans un monde en plein mutation.

Houria Medahi prend la tête du ministère du tourisme et de l'artisanat traditionnel, de son côté, Saïd Sayoud est désormais ministre des transports, en remplacement de M. Mohamed Habib Zahana, appelé à d'autres fonctions.

Le ministère du Commerce a été réorganisé et est désormais composé de plusieurs ministères délégués. Mohamed Boukhari dirige le ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, tandis que Tayeb Zitouni prend en charge le ministère du Commerce intérieur et de la régulation des marchés.

Le ministère de l'Industrie est confié à Safi Gherib, et Fouad Hadji est nommé ministre délégué chargé de la production pharmaceutique, un secteur stratégique pour l'Algérie. Mohamed Meziane nouveau ministre de la communication, il était directeur de la communication au ministère des Affaires étrangères.

Le ministère de la Justice est désormais dirigé par Lothfi Boujemaa. Soraya Mouloudji prend la tête du ministre de la Solidarité nationale.

Le secteur éducatif est désormais dirigé par Mohamed Seghir Saadaoui. Un nouveau ministère de la Jeunesse a été créé, confié à Mustapha Hidaoui, ministre de la jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse. Noureddine Ouedah est nommé ministre de la Connaissance et des Start-up, Nadjia Djilali prend la tête du ministère de l'Environnement, et Yacine El Mahdi Oualid est désigné ministre de la Formation professionnelle.

Ibrahim Merad conserve son poste au ministère de l'Intérieur, Laziz Faïd demeure à la tête du ministère des Finances, et Kamel Baddari est reconduit au ministère de l'Enseignement supérieur.

Abdelhak Saihi reste ministre de la Santé, tandis que Tahar Derbal continue d'assumer la direction du ministère des Ressources en eau. Youcef Belmehdi demeure ministre des Affaires religieuses, et Laïd Rebiâa garde son poste de ministre des Moudjahidine. Mohamed Tarik Belaribi reste ministre de l'Habitat, Lakhdar Rekhroukh conserve le ministère des Travaux publics, Youcef Cherfa poursuit sa mission en tant que ministre de l'Agriculture et Kaouthar Krikou ministre de la solidarité.

Plusieurs secrétaires d'État ont également été nommés dans le cadre de ce remaniement ministériel. Salma Mansouri est désignée secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des relations africaines, tandis que Sofiane Chaib devient secrétaire d'État auprès du même ministère, chargé de la diaspora. Karima Tafer est nommée secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, et Noureddine Yassaa assume la fonction de secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables. Enfin, Yahia Boukhari est nommé secrétaire général du gouvernement.

Meriem Djouder

La liste complète des membres du gouvernement :

- Ahmed Attaf : Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères
- Mohamed Arkab : Ministre d'État, Ministre de l'Énergie et des Mines
- Brahim Mourad : Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire
- Laaziz Faid : Ministre des Finances
- Laid Rabiga : Ministre des Moudjahidines
- Youcef Belmehdi : Ministre des Affaires religieuses
- Kamel Baddari : Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Mohamed El-Saâdaoui : Ministre de l'Éducation nationale
- Yassine Mahdi : Ministre de la Formation professionnelle
- Mustapha Hidaoui: Ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse
- Walid Sadi : Ministre des Sports
- Souraya Mouloudji : Ministre de la Solidarité nationale
- Sifi Gharib : Ministre de l'Industrie
- Youcef Cherfa : Ministre de l'Agriculture et du développement rural
- Mohamed Tarek Belaribi : Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
- Mohamed Boukhari : Ministre du Commerce extérieur
- Tayeb Zitouni : Ministre du Commerce intérieur
- Mohamed Meziane : Ministre de la Communication
- Tahar Derbal : Ministre des Ressources financières
- Said Sayoud : Ministre des Transports
- Abdelhak Saïhi : Ministre de la Santé
- Fayçal Boutaleb : Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
- Noureddine Waddah : Ministre des Startups et de l'Économie de la connaissance
- Fouad Hadji : Ministre délégué auprès du Ministre de l'Industrie, chargé de la production pharmaceutique
- Salma Mansouri : Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargée des relations africaines
- Zoheir Ballou : Ministre de la Culture

SESSION DE LA COP 29

L'Algérie plaide pour un rôle accru des Parlements

LE PRÉSIDENT de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, Habib Douagui, a souligné à Bakou (Azerbaidjan), que «le traitement des questions climatiques repose sur la responsabilité historique des pays développés, principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) au cours des dernières décennies».

Dans son intervention, lors des travaux de la réunion parlementaire, organisée à l'occasion de la 29e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 29), avec la participation d'une délégation des deux chambres du Parlement algérien, le parlementaire algérien a mis en exergue les disparités de développement entre les pays développés et les pays en développement. Lors d'une séance consacrée aux efforts visant à protéger la santé et la sécurité alimentaires face aux changements climatiques,

M. Douagui a appelé à soutenir la mutuelle panafricaine de gestion des risques et la plate-forme de surveillance sanitaire, à travers un partenariat Nord-Sud permettant de coordonner les efforts d'atténuation des effets des changements climatiques, de protéger les catégories vulnérables et de réaliser le développement durable.

Lors d'une autre séance consacrée au rôle de la technologie face au changement climatique, le sénateur Mustapha Djebane a précisé que «l'Algérie a adopté des techniques telles que l'irrigation intelligente, qui repose sur l'intelligence artificielle, pour économiser l'eau et l'énergie, réduire les coûts et améliorer le rendement agricole, contribuant ainsi à la durabilité du secteur agricole».

«Malgré ces efforts, les pays en développement font face à des défis comme le manque d'infrastructures, de financement et de cadres qualifiés, ce qui nécessite un soutien international pour le développement de solutions technologiques et le transfert d'expertises», a-t-il dit. Il convient de souligner que les travaux de cette réunion parlementaire ont pris fin hier, après deux jours de débats et d'interventions. Pour rappel, des parlementaires des quatre coins du monde se sont réunis pour tracer la voie de solutions parlementaires communes aux questions climatiques les plus urgentes, en mettant en avant «le rôle des Parlements dans le renforcement des ambitions en matière d'atténuation des effets des changements climatiques, la mise en œuvre des contributions définies au niveau national, la réforme de l'architecture financière mondiale pour le climat, le renforcement de la résilience climatique, l'accès équitable à la technologie dans la lutte contre les effets du changement climatique, les efforts visant à protéger la santé et la sécurité alimentaires et le traitement de la question de la migration climatique», selon un communiqué du Conseil de la nation.

Hachemi B.